

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
  
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:      Pagination multiple.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# LE MONDE ILLUSTRÉ

3ème année, No 152 — Samedi, 2 avril 1887  
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. 5 CENTS

ABONNEMENTS :  
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



ÉTATS-UNIS.—TERRIBLE ACCIDENT SUR LE CHEMIN DE FER "BOSTON AND PROVIDENCE."—A LA RECHERCHE DES TUÉS ET BLESSÉS

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 2 avril 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Ledieu.—Le pinceau en main, par Lucy.—Poésie : L'enfant, par J. Vacquerie.—Dans le Far West.—Les explorateurs contemporains, par Jules Gros.—Nos gravures.—Le lithote ferreux.—Notes et impressions.—Musique : L'utilité d'un éventail.—Comment s'habiller.—Le coin des enfants.—Récréation de la famille

GRAVURES—Etats-Unis : Terrible accident de chemin de fer ; A la recherche des tués et blessés.—Une nouvelle hécatombe aux Etats-Unis : Buffalo en flammes.—Deux cha-peaux.—Gravure du feuilleton.

Primes mensuelles du " Monde Illustré "

1re Prime	350
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
88 Primes, à \$1	88

94 PRIMES . . . \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

PRIMES MENSUELLES

TRENTE-SIXIÈME TIRAGE

Le trente-sixième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de MARS), aura lieu SAMEDI, le 2 avril, à huit heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



Une semaine dernière, les Prussiens ont célébré le quatre-vingt dixième anniversaire de la naissance de leur empereur et roi.

En Allemagne, la chose s'est faite suivant un programme tracé d'avance par le gouvernement lui-même, car dans ce pays de calcul tout est réglé mathématiquement, la guerre, les réjouissances publiques, le vice et même la santé du vieux potentat, disent les journaux de Berlin.

Les Allemands qui, depuis vingt ans, ont perdu toutes leurs libertés pour devenir les esclaves du prussien nonagénaire, se sont réjouis et se sont plus applatis que les autres, afin de mieux prouver combien la race teutonne est faite pour subir le joug d'un maître, qu'il se nomme Guillaume ou Bismarck.

Mais on aurait tort de trop s'en étonner, puisque le chancelier de fer lui-même n'a pas craint de déclarer qu'en Allemagne l'homme ne commençait qu'au baron, ce qui revient à dire que le peuple n'est rien et que la noblesse gangrénée et pourrie est tout

\*.\* L'Alsace seule a protesté et n'a pas mêlé sa voix à ce chœur forcé.

Bien plus, à Berlin même, dans la capitale du vieil empereur, plusieurs Alsaciens ont été arrêtés pour avoir porté publiquement les couleurs nationales françaises.

Il y a eu des banquets un peu partout—exigences de l'étiquette diplomatique—les ministres français ont dû faire acte de présence.

Ce dernier point n'a du reste aucune importance, car on sait que parfois il faut obéir à certaines raisons d'Etat qui n'engagent à rien.

A Montréal, les Allemands ont bu et mangé aussi

à la santé du vieil homme au casque pointu. C'est leur affaire.

On dit même que des Canadiens assistaient à cette fête de choucroute, mais je préfère n'en rien croire, et si la chose est vraie, il vaut mieux passer le balai par dessus et n'en plus parler.

Brûlons un peu de sucre pour purifier l'air.

\*.\* Je ne vous surprendrai nullement en vous disant que je n'aime ni Guillaume ni Bismarck, et c'est à raison du sentiment que j'éprouve pour ces gens-là que je leur souhaite longue vie, afin qu'ils puissent voir leur œuvre s'écrouler avant de s'endormir du sommeil éternel.

J'espère que mes vœux seront exaucés.

Il circule le long du Rhin une foule d'anecdotes au sujet de la longévité de l'empereur, mais l'une d'elles me plaît surtout, parce qu'elle est d'accord avec mes espérances.

On raconte qu'en 1863, Guillaume, qui n'était encore que roi de Prusse, se promenait aux environs de Bade, avec Bismarck et plusieurs personnages de la cour, quand, en passant devant la hutte d'une bohémienne, une des dames de la cour s'écria :

—Voici la hutte de la fameuse bohémienne Preciosa, qui dit la bonne aventure. Si nous allions lui rendre visite ?

La proposition fut accueillie avec faveur, et tous entrèrent dans la hutte.

Preciosa prédit une foule de choses aux personnes qui la consultaient, et le roi, dont l'incognito avait été scrupuleusement respecté, lui présenta sa main le dernier.

La bohémienne l'examina longtemps en silence et lui dit enfin :

—Je vois une grande couronne, de grandes victoires et un grand âge. Vous vivrez jusqu'à quatre-vingt-seize ans, mais vos derniers jours seront obscurcis par de grand revers et de grandes douleurs.

On rit beaucoup de la prophétie, et on n'y pensa plus.

Plus tard, vingt ans après, l'empereur assistait à un bal donné à l'ambassade russe, à Berlin, quand la comtesse hongroise Erdody, dont la mère était bohémienne, lui demanda la permission d'examiner sa main.

Après quelques moments de réflexions la comtesse lui dit : "Sire, vous mourrez à quatre-vingt-seize ans."

Il paraît que cette confirmation de la première prédiction a beaucoup frappé le vieillard.

Il aurait donc encore six ans à vivre, six ans ! Si je pouvais être encore de ce monde pour assister au châtement de ce Prussien et voir l'Alsace et la Lorraine réunies à la France !

Ce jour-là, j'illuminerai de bon cœur, et ceux qui gobelottaient l'autre soir à la santé du vieux buveur de bière mettraient des crêpes à leur porte. Chacun son tour.

\*.\* Rien de nouveau sur le soleil.

Les doctrines révolutionnaires ou sociales les plus extravagantes que nous voyons répandues de nos jours ne sont pas aussi modernes qu'on se le figure souvent.

Un excellent écrivain, Thomas Grimm, vient de nous apprendre que l'Europe ne fait que subir une crise qui a déjà atteint d'autres pays avant elle, la Chine, par exemple, et qui poursuit sa course de l'est à l'ouest, comme les invasions et la civilisation.

Cet exemple est si curieux que je crois devoir vous le citer.

Dès le onzième siècle de notre ère, sous la dynastie des Song, la situation économique du pays présentait un spectacle à peu près analogue à celui qui se produit en Europe en ce moment.

De toutes parts la société chinoise était préoccupée et divisée sur toutes les questions d'ordre politique et social.

Les choses en étaient venues à un tel point, qu'on ne se prêtait plus qu'à grand-peine aux affaires ordinaires de la vie.

Tout était livré aux agitations d'une polémique effrénée, qui partageait la nation au moyen de pamphlets et de libelles répandus avec profusion.

Voici l'exposé des doctrines du chef du parti réformateur, un nommé Wang-Nyan-Ché, qui vivait à cette époque :

Pour éviter l'exploitation de l'homme par l'homme, l'Etat doit s'emparer de toutes les ressources du pays et devenir l'exploitant universel ; il se fera agriculteur, industriel et commerçant. Il fixera le prix des denrées et des marchandises. Il fera supporter aux riches des taxes dont les pauvres seront exempts et il en décrètera la répartition.

Les taxes perçues de ce chef seront destinées à être distribuées aux vieillards sans soutien, aux pauvres, aux ouvriers sans travail et à ceux qu'on jugerait être dans le besoin.

L'Etat, devenu seul et unique propriétaire du sol, fera cultiver les terres pour son compte, c'est-à-dire pour le compte de tous.

Les partisans de cette nouvelle réforme avançaient, que par ces moyens, l'abondance et le bien-être régneraient sans conteste.

Le nouvel état de choses ne pouvait être préjudiciable qu'aux capitalistes, mais il n'y avait pas lieu de s'attarder aux doléances de gens qui ne manquent jamais de profiter des calamités publiques pour s'enrichir aux dépens des travailleurs.

Tout au contraire, la justice exigeait qu'on leur fit restituer le bien mal acquis, et l'usure disparaîtrait fatalement puisque l'Etat, seul créancier possible désormais, n'exigerait aucun intérêt de ses avances.

Bref, au moyen de ces différentes combinaisons, les subsistances devraient se maintenir à un prix très modique ; il n'y aurait plus de nécessiteux et l'Etat, concentrant dans ses mains les profits multiples que les riches encaissaient antérieurement, réaliserait des bénéfices énormes qui seraient employés à des travaux d'utilité publique.

Ainsi se trouvait opéré le nivellement universel par l'effondrement des fortunes.

Les socialistes de nos jours ne demandent pas autre chose.

Pas de propriétaires, tout à tout le monde De nos jours les réformateurs ne sont pas plus bêtes qu'au onzième siècle, mais autant.

\*.\* Vous avez entendu parler de ce projet qui consisterait à bâtir à Montréal une résidence viceroiale, à nos frais, pour l'offrir au gouverneur général.

C'est encore une de ces idées baroques qui ne peuvent germer que dans les cerveaux de gens atteints de névrose *loyale*.

Il ne faut pas oublier en effet que nous payons cinquante mille piastres les services d'un homme qui ne fait rien, et qui souvent ne sait rien faire que manger ses revenus et notre argent.

Le moment est d'autant plus mal choisi pour faire une pareille proposition, que le gouverneur général actuel, lord Lansdowne, n'a aucun droit à pareille libéralité de notre part.

Ce noble anglais est colossalement riche et n'a pas besoin qu'on lui fasse l'aumône.

De plus, ce riche propriétaire a de nombreux points de rapprochement avec M. Vautour, car il n'a aucune pitié de ses fermiers, si nous en croyons les dépêches, qui n'ont aucun intérêt à nous induire en erreur.

Les choses sont même poussées à un tel point, qu'on s'en est ému à Londres

Le télégraphe nous dit en effet que les expulsions qui ont eu lieu sur les propriétés du marquis de Lansdowne, dans le comté de Queen, en Irlande, causent à Londres une grande excitation. Le marquis a refusé de faire des réductions dans les loyers et son agent procède à des expulsions en masse.

Et c'est pour remercier ce monsieur de sa conduite envers ses fermiers qu'on viendrait lui offrir un palais à Montréal ?

Ce serait bien intelligent, en vérité !

\*.\* Allons, la reconnaissance existe encore sur terre. Je la croyais cependant bien disparue depuis longtemps.

Il est vrai que l'exemple que j'ai sous les yeux concerne une bête, (peut-être deux), mais enfin les beaux sentiments sont si rares qu'il ne faut pas se montrer trop difficile.

On nous apprend de New-York que des centaines de personnes ont défilé l'autre jour devant le riche cerceuil en bois de rose et à monture en argent massif ciselé d'un pauvre perroquet, exposé sur un magnifique catafalque, flanqué de quatre

petit cyprès, dans le magasin d'un marchand d'oiseaux de Broadway. Le défunt perroquet, qui a sauvé, dit-on, jadis la vie à ses maîtres dans l'Inde, en les réveillant au moment où des malfaiteurs s'introduisaient dans leur chambre à coucher pour les assassiner, repose dans son cercueil capitonné et doublé de soie, la tête appuyée sur un ravissant petit oreiller rose, et le reste du corps disparaissant sous de petites couronnes d'immortelles et d'autres fleurs.

Le tout n'a pas coûté moins de \$250. Le propriétaire du défunt perroquet, qui demeure dans une des plus belles maisons particulières de la cinquième avenue, a l'intention de le garder dans son salon jusqu'à sa mort, afin qu'il soit ensuite enterré avec lui.

Je le répète, c'est de la reconnaissance cela, mais supposons un instant que le perroquet sauveur ait été un homme comme vous et moi, je parais mille contre un que le marchand d'oiseaux se serait contenté de lui offrir à dîner on lui aurait donné cinq piastres en reconnaissance du service rendu.

Mais il s'agissait d'une bête, et la reconnaissance du propriétaire s'est mise au niveau de l'intelligence de l'oiseau au gros bec.

\* \* Nous voici à l'époque de la présentation et de la discussion des bills à la Chambre des députés.

Ces bills sont toujours une mine très riche ouverte aux observateurs. On y découvre des choses incroyables qui nous prouvent combien la préparation de ces graves documents est faite à la légère.

Il y a deux ou trois ans, je me souviens avoir vu un projet de loi à propos de la cruauté envers les autres bêtes, qui était un chef-d'œuvre de crétinisme.

J'ai su depuis qu'on l'avait fait disparaître.

Les énormités de ce bill me rappellent un autre projet de loi qui a été proposé, en 1827, à la Chambre des députés de la République de Saint-Marin.

A cette époque les médecins de ce joli petit pays libre souffraient beaucoup de la concurrence des charletans, attendu que ceux-ci étaient plus capables que ceux-là, et comme les journaux publièrent indistinctement les réclames des deux catégories de tuteurs, un législateur s'avisait de proposer la loi suivante :

"Tout propriétaire de journal qui publie des annonces de remèdes ou de médicaments en faveur d'une personne non alors enregistrés comme licencier dans le registre médical de Saint-Marin encourt une pénalité de \$30 par chaque numéro du journal qui contient telle annonce.

"En cas de récidive la prison, &c, &c.

La chose parut tellement ridicule, qu'on fit examiner le savant jurisconsulte. Il fut reconnu fou à lier et enfermé pour le reste de ses jours dans l'asile des aliénés.

Il ne faut pas désespérer de voir pareille chose chez nous, et un de ces quatre matins je m'attends à lire un bill tout aussi idiot que celui de Saint-Marin.

*Leon Ledoux*

PINCEAU EN MAIN

CAUSERIE

**D**UISQUE nous en sommes aux rigueurs du carême, pendant les longs jours duquel nos folâtres jeunes filles doivent oublier du carnaval le tourbillon enchanteur, causons un peu de la manière dont ces incorrigibles mondaines passent maintenant leurs journées.

A quoi consacrent-elles leurs loisirs ? A un travail des plus attrayants, à une étude qui est sœur du plaisir. De plus, cet amusement mérite l'approbation de cette fée capricieuse qu'on appelle la Mode : c'est vous dire qu'il est fort en faveur.

Jetons un coup d'œil à l'intérieur d'un atelier

de peinture ; voyons nos jeunes amies, palette et pinceau en main, "peignant de la nature les beautés immortelles." Couleurs à l'eau ou à l'huile, dessins à la sépia, crayons, pastels, tous les genres trouvent des admirateurs.

Assise à son chevalet auprès de la croisée ouverte, Alice sourit délicieusement à l'esquisse d'une madone, au regard limpide, aux traits classiques et purs. L'ébauche est déjà un chef-d'œuvre, mais le canvas n'est pas terminé. Courage ! Un soupir avec peine comprimé témoigne de l'ardeur qu'elle apporte à sa tâche.

Yvonne applique une touche finale à l'éblouissant nénuphar, se mirant dans l'onde simulée par un riche miroir. La glace se charge de reproduire les ombres, mais l'illusion n'est pas complète, la tige, brune et visqueuse, se dessine trop raide. Corrigeons, elle devient plus flexible, encore un trait, voilà.

Les félicitations pleuvent sur Minette, ce pétrel qui se balance sur une algue flottante, est certes, des mieux réussis. Ce sont là autant d'artistes qui n'ont pas oublié les leçons du dernier cours. Maintenant, le revers de la médaille, c'est au tour des novices dans l'art. Regardez, à votre droite, ce paysage d'hiver, ce coin inconnu de nos "quelques arpents de neige." Les proportions sont tellement bien observées, que les deux sapins rabougris de l'arrière scène occupe tout autant d'espace que la rivière, la glissade, et la ferme. Oh ! mais ceci surpasse tout. Est-il bien possible de maltraiter cet adorable bouquet de camélias. Deux doigts épais de couleurs appliquées couche sur couche ! Mais mademoiselle s'est déjà dérobée à la critique, elle est à son goûter, me dit sa voisine, amusante coïncidence, on pourrait lui appliquer la maligne réplique faite à un artiste indigent : "Qu'il casse ses croûtes."

Mais, trêve aux plaisanteries, j'aperçois un sujet historique. Oh, en effet, c'est l'écusson de famille que Blanche veut reproduire pour la fête de son oncle, M. le chanoine. Le lion couchant accuse peu de rigueur dans ses formes allongées ; il me paraît ignorer l'héroïque devise qui couronne le blason. Ces clefs entrelassées, d'un dessin fort peu compliqué dans l'original, défont dans la reproduction les combinaisons de nos jours.

Mais assez de cette critique malveillante. Toutes nos amies peignent plus ou moins bien, plus ou moins mal, convenons-en, la perfection est l'œuvre du temps, admirons seulement le but de leur agréable passe-temps. L'art décoratif si vanté de nos jours, n'est-il pas une source de jouissances sans cesse renaissantes ? La culture de cet art n'est-elle pas une occupation des plus convenables à une jeune fille ? Autrefois, les nobles châtelaines dessinaient avec l'aiguille les valeureux exploits des preux chevaliers, leurs tapisseries, élaborées avec amour, décoraient les murs de la chapelle et de la cour d'honneur. Aujourd'hui, ces pinceaux agiles vont parer nos sanctuaires, embellir nos habitations et confectionner ces mille et un souvenirs d'un anniversaire aimé.

Bien du succès, chères amies, et puissent toutes les heures de votre vie être remplies d'aussi pures jouissances, d'aussi gracieuses images, que celles qui font le charme d'aujourd'hui.

LUCY.

Saint-Roch, Québec.

"LES MODES FRANÇAISES ILLUSTRÉES"

Nous saluons l'apparition d'un nouveau journal : *Les Modes Françaises Illustrées*, dont les deux premiers numéros viennent de paraître, au numéro 49, de la rue Saint-André, Montréal.

Cette publication, superbement illustrée, s'occupe exclusivement de tout ce qui est du domaine de la Mode : toilettes pour dames et jeunes filles, costumes d'enfants, ouvrages de fantaisies, travaux à l'aiguille, crochet, broderie.

*Les chroniques de la Mode* sont toujours d'une actualité... brûlante ! et sont lues avec intérêt et profit par les modistes aussi bien que par les dames et les jeunes filles.

LE MONDE ILLUSTRÉ est heureux de présenter à ses nombreux lecteurs, ce jeune confrère, qui est

un peu de la famille, puisqu'il s'imprime dans nos ateliers. Nous n'avons pas à faire l'éloge des *Modes Françaises Illustrées* : quiconque a vu et lu les deux premiers numéros doit forcément devenir une abonnée.



L'ENFANT

La falaise est à pic et donne le vertige ;  
Et puis, de tous côtés, la mer. Aucun vestige  
D'une existence humaine en ces rocs redoutés.  
Seul, dans un lieu sinistre où le monde s'achève  
Un tout petit enfant est assis sur la grève,  
Grain de sable englouti dans deux immensités.

Seul, débile, impuissant—mais où donc est sa mère ?  
Ces deux éternités tiennent cet éphémère !  
S'il voulait que l'enfant à cette heure périt,  
Le mont n'a qu'à lâcher une miette de roche,  
Le farouche Océan, qui pas à pas s'approche,  
N'a qu'à pousser encore un flot :—l'enfant sourit.

En effet, la falaise au flanc terrible et sombre  
Se penche avec douceur pour lui faire un peu d'ombre  
Et l'abriter du vent ; l'Océan monstrueux  
Lèche timidement les pieds du jeune maître.  
Falaise, ta fierté fait bien de se soumettre,  
Océan, tu fais bien d'être respectueux.

Car ce petit enfant, c'est l'homme ! Oui, double gouffre,  
C'est celui qui domine et c'est celui qui souffre.  
L'aigle est dans son esprit, dans son cœur le vautour.  
C'est le fier pic battu de la vague infinie.  
Qu'est ta hauteur, falaise, auprès de son génie ?  
Mer, qu'est ton amertume auprès de son amour ?

AUGUSTE VACQUERIE,

DANS LE FAR-WEST

SENSIBILITÉ DES PEAUX-ROUGES

**O**N sait jusqu'à quel point les Indiens savent pousser l'art de la dissimulation. En voici un nouvel et curieux exemple :

Un jour, un *settler* de l'extrême Ouest avait à dîner quelques Indiens notables à demi-civilisés. Ceux-ci firent honneur aux mets à demi-sauvages qui leur étaient offerts, par un compromis intelligent. Tout à coup, un jeune chef qui, depuis un moment, guignait le moutardier, finit par s'en emparer, et en tirant une bonne cuillerée du condiment si apprécié des blancs, l'avalait sans hésitation. On devine l'effet qu'il dut ressentir à la suite de cette imprudence ; mais il n'en laissa rien paraître, seulement, en dépit de ses efforts de grosses larmes ne tardèrent pas à sillonner ses joues.

Un vieux chef, assis en face de lui, s'informa de la cause de sa douleur, et le jeune Indien lui répondit qu'il songeait à son vieux père, mort peu auparavant. Le moment d'après, ce fût au tour du vieillard de goûter à la moutarde, et il n'y mit aucune réserve, de sorte que ses yeux ruissellèrent bientôt comme des fontaines. Et son jeune vis-à-vis de s'informer avec commisération de ce qui le mettait dans un état pareil.

—C'est, répondit le vieux chef, que je pensais qu'il est vraiment malheureux que vous ne soyez pas mort en même temps que votre vieux père ; vous l'aimiez tant !

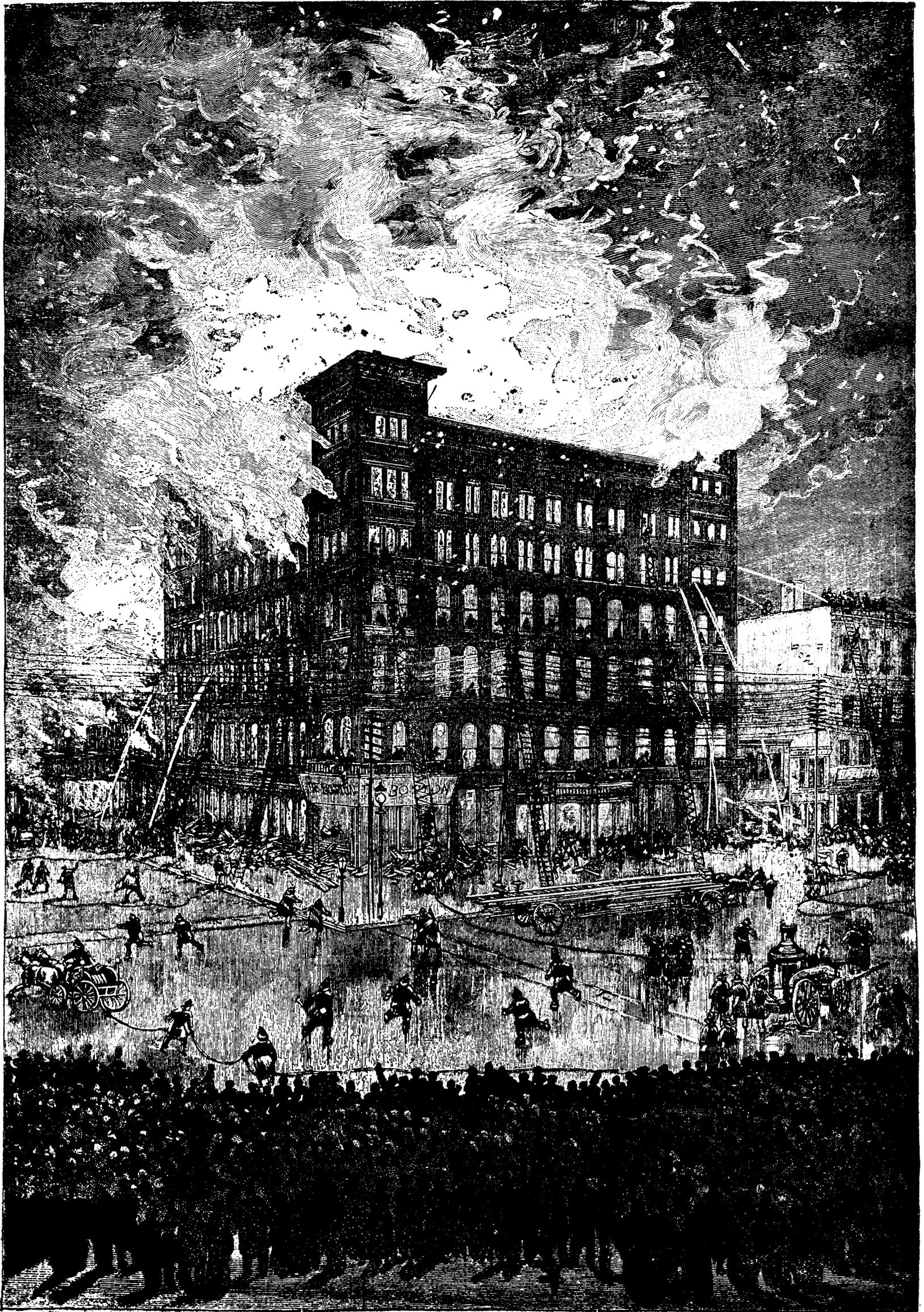
"SAINT-HYACINTHE ILLUSTRÉ"

Jolie publication, grand format, renfermant 75 gravures des édifices publics, religieux et manufacturiers de l'entrepreneur ville de St-Hyacinthe. Le tout est précédé de l'histoire de la ville depuis sa fondation—1748—jusqu'à ce jour.

Les gravures, toutes prises d'après photographies, sont en deux couleurs. L'ouvrage a été exécuté par la *Bishop Engraving Co.*

Cet intéressant recueil est en vente au bureau du journal, *l'Union*, Saint-Hyacinthe, Québec.

Le prix est de 25 cts. franc de port.



UNE NOUVELLE HÉCATOMBE AUX ÉTATS-UNIS.—BUFFALO EN FLAMMES

LES



Il r  
sistan  
aux S  
nat, a  
d'autr  
rempl  
article

C'e  
mais  
nerve  
aux a  
guées  
pour  
pas a  
naire.

He  
Sonna  
le 6 r  
homme  
qui n  
l'on v  
couru  
et do  
avant  
ploré  
voyag  
racor  
ment

Le  
à l'E  
en r  
gréga  
chair  
l'Ecc

.Le  
d'alle  
sur  
grès  
pour  
ces  
cette

Il  
socié  
On v  
le g  
aven  
dans  
seur

N  
com  
pit i  
con  
des

L  
tion  
géné  
n'au  
lui d  
d'hi

A  
futu  
pre  
com

I  
et p  
il as  
ptei  
fièr  
qua

I  
situ  
seu  
fièr  
lui-  
rési  
dai

U

LES EXPLORATEURS CONTEMPORAINS

## LES GUYANES ET L'AMAZONIE

VOYAGE DE M. H. COUDREAU

I

**H**E voyageur que je vais aujourd'hui présenter à nos lecteurs compte parmi les meilleurs dans la brillante pléiade des explorateurs dont nous les avons déjà entretenus.

Il ne le cède en rien comme audace, comme persistance, comme invincible courage aux Dupuis, aux Soleillet, aux Brau de Saint-Pol Lias, aux Bonnat, aux Largeau, aux de Compiègne et à tant d'autres dont la simple nomenclature suffirait à remplir les colonnes qui forment le cadre de cet article.

C'est un homme jeune, plutôt petit que grand, mais bien pris et bien proportionné, aux jambes nerveuses, au pied cambré, aux attaches fines et distinguées. Il suffit de l'entrevoir pour être certain qu'on n'a pas affaire à un homme ordinaire.

Henri Coudreau est né à Sonnac (Charente-Inférieure) le 6 mai 1859. C'est donc un homme encore très jeune, ce qui ne l'empêche pas, comme l'on va voir, d'avoir déjà parcouru des contrées immenses, et dont quelques-unes étaient, avant lui, complètement inexplorées. Ce sont ces beaux voyages que j'ai entrepris de raconter ici le plus rapidement possible.

Le jeune Coudreau fut reçu à l'École normale en 1877, et en 1880, trois mois avant l'agrégation, il alla occuper une chaire d'économie politique à l'École industrielle de Reims.

Le but qu'il poursuivait était d'aller faire des conférences sur le Transaharien au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences qui se tenait alors dans cette ville.

Il espérait ainsi se faire associer à l'expédition Flatters. On voit que de bonne heure le goût des voyages et des aventures s'était manifesté dans l'esprit du jeune professeur.

Néanmoins il fut écarté comme trop jeune, et de dépit il demanda un poste quelconque de professeur dans une des colonies françaises.

Le ministère de l'instruction publique se montra plus généreux que M. Coudreau n'aurait osé l'espérer, car on lui donna la deuxième chaire d'histoire au lycée de Clermont-Ferrand.

Après deux mois de professorat, la vocation du futur explorateur l'emporta, et il persista dans sa première détermination. On l'expédia à Cayenne comme professeur d'histoire au lycée en formation.

Le 6 mars 1881, il s'embarqua à Saint-Nazaire, et pour commencer à s'acclimater aux pays chauds, il assista, au large de Démérari, aux obsèques en pleine mer du commandant du bord, mort de la fièvre jaune, ce qui leur valut vingt-trois jours de quarantaine.

Le Lazaret où on reléguait les passagers était situé dans un endroit tellement malsain, que non seulement, pour en sortir, il fallait ne pas avoir la fièvre jaune, mais comme me l'a dit le voyageur lui-même, avoir l'âme chevillée dans le corps, pour résister huit jours à toutes les calamités qui fondaient sur eux.

Un nuage de montagne permanent et une ali-

mentation qui faisait la fortune du fournisseur, étaient les moindres tourments que les infortunés passagers eurent à supporter.

Enfin, M. Coudreau et ses compagnons de route débarquèrent à Cayenne, où l'on venait de créer un collège.

Ce collège laïque est légendaire dans la colonie, et c'est alors que la bosse des voyages prit en lui de nouvelles proportions.

**1<sup>er</sup> VOYAGE.**—Trois mois après son arrivée, profitant des premières vacances, il s'en alla passer deux mois dans le quartier le plus malsain de la colonie. Il se fixa à Yanou et à Rocoucoa, dans le haut Iracoubo, chez les Galibis, où il prit ses premiers grades de *carabisant*. C'est le terme même qu'il a employé quand il m'a fait le récit de ses voyages.

Quand il entra à Cayenne, il y rapportait des fièvres qu'il a gardées six mois plus tard. Tout apprentissage se paye.

Ce fut alors qu'il se décida à demander au ministère de la marine de lui confier une mission

**3<sup>e</sup> VOYAGE.**—Enfin, au commencement de 1883 arriva dans la colonie, comme gouverneur, un homme d'esprit, d'intelligence et d'initiative, dont malheureusement on ne devait pas toujours apprécier à leur valeur les services rendus. Nous avons nommé M. Chessé, celui auquel déjà la France devait l'annexion de Taïti et des groupes d'îles qui l'environnent.

Au bout de quinze jours après son installation, M. Chessé, qui se connaît en hommes, commanda à M. Coudreau un ouvrage sur les richesses de la Guyane française, afin de le joindre à l'envoi qu'il se proposait de faire des produits coloniaux à l'exposition d'Anvers.

Quand le gouverneur adressa sa demande au professeur, l'ouvrage se trouvait déjà fait. Dans la quinzaine suivante, M. Chessé utilisa de nouveau les talents du jeune travailleur.

M. de Mahy, alors ministre par intérim de la marine et des colonies, mettait, sur le crédit des missions coloniales, une somme à la disposition de la Guayane et lui demandait s'il ne serait pas op-

portun de porter ses vues sur le territoire contesté depuis 200 ans, entre la France d'une part, le Portugal, puis le Brésil de l'autre.

Cette invitation répondait admirablement aux désirs secrets de M. Chessé. Il s'était produit en France à ce sujet une certaine agitation à la suite d'une communication faite à la Société de géographie commerciale, par un jeune attaché d'ambassade.

M. Coudreau, qui alors, selon l'expression même du gouverneur, ne rêvait que plaies et bosses, fut enchanté de se voir confier, à vingt-quatre ans, la grande mission qui, en 1761, avait été donnée à l'illustre Mentelle.

M. Coudreau partit donc. Ici commence l'épopée, avec ce :

**3<sup>e</sup> VOYAGE.**—Il se rendit à Coumani à bord d'une petite goélette de 5 à 6 tonnes, et voici comment il partit :

Un jour, m'a raconté M. Chessé, je demandai un officier pour aller faire de la topographie à quelques lieues de Cayenne.

Il me fallut user de mon autorité de gouverneur pour déterminer un lieutenant à faire ce petit voyage. Toutefois, il me présenta une liste si longue d'objets réputés par lui indispensables, qu'au bas de la liste j'écrivis ces mots : "Faut-il aussi à monsieur un piano et une femme de chambre ?" L'officier ne partit pas. Coudreau, au moins, se présenta simplement et dit : "J'y vais, je pars demain," cela sans bruit, et je crois qu'il

serait parti à la nage, s'il avait pu nager.

Le jeune voyageur arriva à Coumani. On a raconté des histoires de mission politique, de tournée plébiscitaire. En réalité, M. Coudreau se rendit dans un pays neutre, aussi inconnu du Brésil que de la France, et il voulait tout simplement voir ce qu'il y rencontrerait, afin de le raconter à son gouvernement.

Il a trouvé une population en grande majorité composée d'esclaves brésiliens fugitifs, parlant le portugais, mais aussi le créole de Cayenne, chassant, pêchant, en bonne intelligence, vivant de la vie locale, bons enfants, diable au corps.

Il plut à cette population fatalement prédisposée, par suite de son origine, à avoir le Brésil en haine et la France en sympathie.

Aussi, quand il se rendit à Cayenne pour rapporter les collections botaniques, zoologiques, céramiques, quand il rendit compte de ses études, il



Il resta une heure un quart avant d'être repêché.— (Page 382, col. 1)

scientifique qui l'autorisât à aller explorer les contrées de l'intérieur.

Je me hâte de dire que cette demande fut accueillie avec la plus complète indifférence, et que la mission lui fut refusée.

La deuxième année de séjour dans la capitale de la Guyane française se passa pour le professeur entre les fièvres, les mesquineries de collègues peu intéressants et l'administration du collège, médiocrement sympathique et intelligente.

Enfin arrivèrent les nouvelles vacances qu'il put encore utiliser selon ses goûts.

**2<sup>e</sup> VOYAGE.**—Il se rendit à pied de Cayenne à Kourou, à travers une région d'anciens défrichements et d'anciennes exploitations. A Kourou, il étudia sur place le lamentable épisode de 1763, où 13,000 colons d'Alsace et de Lorraine furent immolés, au sein d'une contrée spécialement riche et saine, grâce à l'impéritie administrative.

était accompagné à son insu du chef de Couani, le capitaine Raymondo de Nunato de Maceda, qui allait remettre au gouverneur de Cayenne, pour le chef des Blancs en France, une pétition demandant la prise de possession administrative de son pays.

4<sup>e</sup> VOYAGE.—Le gouverneur se montra fort satisfait des résultats de ce premier voyage. M. Chessé n'hésita pas à confier à notre explorateur, certain d'ailleurs de l'approbation ministérielle, l'exécution du programme de la grande mission Mentelle : se rendre à Para par les régions de l'intérieur, de Para à Manaos, remonter le rio Branco et du rio Branco se rendre à la Guyane française en parcourant la contrée comprise entre les montagnes centrales de l'Équateur.

Le gouverneur devait faire tenir à son voyageur, dont la mission, comme le titulaire, avaient déjà été approuvés par le ministère, devait, dis-je, faire tenir à M. Coudreau, au Para, le montant des crédits affectés pour 1884.

Voici donc l'explorateur parti encore une fois. En sortant de Cayenne, à bord d'une petite goëlette, comme il saluait de la main les officiers de l'avis de guerre colonial, le *Pourvoyeur*, une fausse manœuvre lui lança la beume de la grande voile à travers les reins et le projeta à quelques mètres dans la rade.

La goëlette allait grand train et le *Pourvoyeur* était sous pression. La mer était démontée.

Ne sachant pas nager, ballotté par les flots, soutenu à la surface par d'amples vêtements d'été, sans connaissance au bout d'un quart d'heure, il resta une heure un quart avant d'être repêché.

Saisi par la pirogue de la goëlette, qui se rencontra avec la baleinière de l'avis, il resta une heure sur le pont, nu et bleuâtre, violemment et scientifiquement frictionné par le docteur Lenoël, qui se rendait à Couani, faire des collections.

—Mon cher ami, dit plus tard le docteur au naufragé, le plus grand ébahissement que j'ai eu dans ma carrière médicale, est d'avoir opéré le miracle de votre résurrection.

—Avez vous souffert ? ai-je demandé au voyageur, en vous noyant.

—Non ! m'a-t-il répondu, ce n'est pas particulièrement désagréable. Mais ce qui agace surtout est la pensée qu'il est profondément bête de mourir ainsi.

Puis il a ajouté :

—J'ai connu depuis, dans les anti-chambres politiques et privées et dans pas mal de bureaux, des moments plus difficiles.

JULES GROS.

(A suivre)

## NOS GRAVURES

UNE NOUVELLE HÉCATOMBE

**V**ENDREDI (18 mars) à 3.30 heures du matin, un incendie à éclat dans l'hôtel Richmond, à Buffalo, N. Y. En quelques instants les flammes envahirent l'immense édifice, qui contenait de nombreux voyageurs, et bientôt l'on attendit distinctement leurs cris déchirants.

On appliqua des échelles et on en sauva le plus grand nombre possible. La St-James Hall et autres édifices voisins ont été brûlés. L'on vit bientôt les pensionnaires de l'hôtel en feu courir dans les rues, légèrement vêtus et cherchant un lieu de refuge. Plusieurs hommes, la figure ensanglantée, couraient dans les rues, en criant : " Au secours." Ils s'étaient blessés sur les vitres des fenêtres de leurs chambres, en cherchant à se sauver.

La buvette Carvey fut transformée en hôpital. On y transporta huit hommes et femmes horriblement blessés et contusionnés, outre un grand nombre d'autres, qui ne s'étaient sauvés qu'avec leurs vêtements de nuit. A quatre heures, tout l'hôtel Richmond, le Saint-James Hall et les autres maisons du bloc étaient en feu. Le tout brûlait comme du tondre.

Un corridor, dans le centre de l'édifice, servait de tuyau et de cheminée, et à mesure que les flammes s'élevaient, entourant les boiseries des divers étages, les pensionnaires se voyaient emprisonnés par un mur de feu.

Le sergent Jordan dit avoir vu trois femmes tomber dans les flammes d'une fenêtre du côté sud de l'hôtel. On dit que l'espace occupé par les ruines de la buvette Creighton et du magasin de cigares de Palacia contient les cadavres de plusieurs pensionnaires qui sautèrent d'une fenêtre de ce côté.

Un certain nombre d'enfants sont disparus. Deux petites filles ont été sauvées par les pompiers. On pense que trois des servantes de l'hôtel ont été brûlées à mort.

La police rapporte qu'il y a dix cadavres aux divers hôpitaux et l'on croit que le nombre des tués et des blessés s'élève en tout à 25 ou 30. Les assurances sur l'hôtel se

montent à \$30,143. Le Buffalo Library a une assurance de \$85,000 sur l'édifice qui contenait la Saint-James Hall. La perte totale est évaluée à \$500,000.

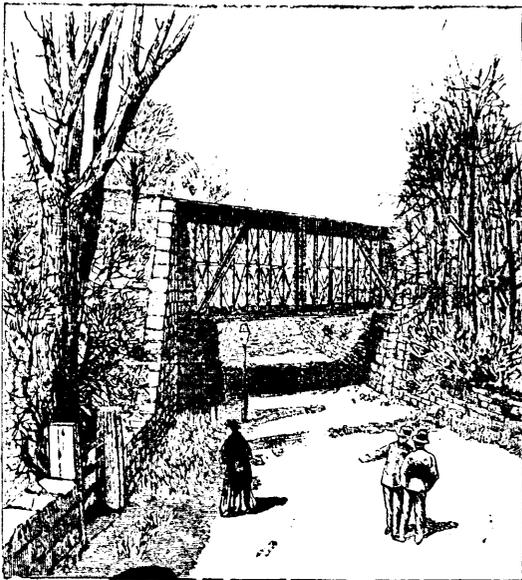
### TERRIBLE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Cette fois l'accident a eu lieu sur la voie du chemin de fer Providence, sur l'embranchement Delham, à un pont près de Boston et qui est connu par les hommes de chemin de fer sous le nom de *Tinbridge*.

Voici les faits en autant qu'on a pu les recueillir jusqu'à présent.

Comme le train de l'embranchement Dedham, qui quitte cet endroit à 7.05 heures et arrive à Boston à 7.40 heures, atteignait le pont, cinq wagons de l'arrière déraillèrent et tombèrent d'une jetée qui est de 30 à 35 pieds. Ces chars étaient remplis de passagers qui avaient pris le train à Delham et à la gare qui se trouve entre ce dernier endroit à Forest Hills. Dès que l'accident eut lieu, on adressa un mot à la gare la plus près, et des médecins arrivèrent de suite sur le lieu de la catastrophe. Les passagers blessés reçurent de prompts secours. Pendant ce temps là des hommes travaillaient à retirer les malheureux ensevelis sous les débris des chars. Un train spécial fut envoyé au lieu de l'accident.

Le pont où l'accident a eu lieu fut construit en juillet 1876. Il avait 107 pieds de longueur et 28 de hauteur. Ses deux extrémités reposaient sur de solides murailles en pierre. Le



VUE DU PONT (COTÉ SUD) AVANT L'ÉCROULEMENT

chemin monte fort et il y a une courbe considérable à l'endroit où se trouve le pont. Ce pont avait été construit en vue de recevoir une double voie, et il n'y a actuellement qu'une voie qui le traverse.

Il y avait sur le train un grand nombre de femmes et on peut en reconnaître les cadavres dans les débris. Le corps d'une femme a été coupé en deux et on n'en trouve qu'une moitié. On croit maintenant que 70 personnes ont été blessées gravement et un certain nombre d'entre elles succomberont à leurs blessures. Les femmes étaient en nombre plus considérable que les hommes et les pertes de vie pour elles sont en proportion plus nombreuse. Une liste révisée porte le nombre des morts à 25 personnes. Il est impossible d'avoir le nombre exact des blessés, mais il atteindra 100 ou plus, et sur ce nombre 25 le sont gravement, les autres légèrement.

Les chars qui gisent dans le ravin forment un amas de débris couvrant un espace de 400 pieds carrés.

Il y a et du sang et des débris de chair partout ; partout on trouve des lambeaux de vêtements, dont la plupart ont dû appartenir à des femmes.

**Le choix d'une femme.**—Dernièrement, un journaliste adressait cette réflexion piquante à des jeunes gens :

Quand une jeune fille vous plaît, avant de la demander en mariage, faites votre possible pour la surprendre à la cuisine, ce qui sera déjà d'un bon augure ; et si elle ne s'excuse pas, si elle n'est pas honteuse d'être surprise à de vulgaires travaux, soyez assurés qu'elle possède un jugement sain et un raisonnement droit. Arrangez-vous pour assister à une sortie qu'elle fera un jour de mauvais temps : si elle s'enveloppe soigneusement d'un waterproof, si elle se coiffe d'un chapeau de la saison passée, cette femme ne vous ruinera pas en robes et en chapeaux de la bonne faiseuse. Si vous la voyez arranger sans affectation des fleurs dans un vase, redresser le faux pli d'un rideau, disposer les sièges et les meubles d'une façon commode et gracieuse, cette femme aime l'intérieur, ne courra pas les bals et les fêtes, sera la gardienne du foyer. Épousez, mon cher, épousez cette femme-là les yeux fermés... si vous la rencontrez.

### LE LITHODE FEROX

**L**E hideux crustacé a été capturé durant le cours du voyage d'exploration du *Talisman*. C'est, dit M. H. Filhol, l'un des explorateurs, un des êtres les plus étranges parmi ceux qui vivent au fond de l'Atlantique Nord. Il est d'une couleur rouge claire. Sa carapace est hérissée d'épines très fortes et très allongées, de même que ses bras et ses jambes. Par quelque côté que l'on cherche à le saisir, on se pique cruellement ; ainsi protégé, il est à peu près imprenable et il doit être la terreur des fonds de la mer sur lesquels il vit.



Le Lithodes Ferox, pêché à une profondeur de 18,000 pieds dans l'Atlantique nord.

Ce qui peut surprendre, c'est que, si bien doués qu'ils soient au point de vue de leur défense, les crustacés ne le sont pas moins relativement à l'instinct ou si l'on veut à l'intelligence. Leur touche est d'une délicatesse extrême. Ils voient, ils entendent, ils sentent à merveille.

Leurs yeux, chez les uns affleurent à la surface du corps, chez d'autres sont situés au bout d'une tige. Certains d'entre eux ont leurs appareils de l'ouïe situés sur leur lamelle caudale.

Comme tous les crustacés, ils sont batailleurs et féroces. Ils cherchent sans cesse à dévorer et ils se dévorent entre eux.

Si, dans une bataille, ils perdent des pinces ou des pattes, ils se retirent sous quelques roches et ils ne s'aventurent à en sortir que lorsque ces pattes ou pinces, se reconstituant, ont été remplacées par de nouvelles.

On a capturé des crustacés jusqu'à des profondeurs d'environ quinze mille pieds. C.

### NOTES ET IMPRESSIONS

Il est rare que les hommes de parti n'éprouvent pas le sort qu'ils ont fait subir.—MIGNET.

Quand l'iniquité aurait couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour qu'elle grandisse et parfume trois mondes.—EDGAR QUINET.

Nos illusions sont comme nos dents ; les premières tombent et se remplacent d'elles-mêmes, les dernières ne s'arrachent qu'avec douleurs.—G. M. VALTOUR.

Quand on a passé le demi-siècle et qu'on a presque accompli une vie qu'on s'est efforcé de consacrer au bien public, il n'y a plus pour l'homme qu'un grand problème : c'est de savoir comment il sortira et de sortir dignement.—PAUL BERT.

**Le rire et ses effets.**—Il n'y a rien comme de rire chaleureusement pour conserver ou ramener sa santé. Tous les muscles, toutes les artères et toutes les veines du corps humain ressentent les secousses de la convulsion produite par les éclats de rire qui secouent la charpente de l'homme. Le sang circule plus actif, on dirait que la condition chimique, électrique ou vitale est modifiée par le rire, et il fait une impression bienfaisante et différente à tous les organes. Rire, et rire souvent, cela prolonge la vie en stimulant les forces vitales. On a donc tout à gagner à faire et à dire toute chose au foyer domestique comme dans les relations extérieures, de manière à provoquer le rire de ceux qui nous entourent ; cela se voit au bonheur et au contentement qui règnent dans les familles où la franche amitié et le désir de plaire règnent en souverains absolus du commencement à la fin de l'année.

# L'UTILITÉ D'UN ÉVENTAIL

Dans les fé - mi - ni - nes toi - let - tes Il est mil - le riens  
sé - duisants, Des i - nu - ti - li - tés co - quet - tes, Jou - ets su - per - flus  
et char - mants. Il en est beaucoup, je l'at - tes - te ! Dont je me pas - se -  
rais de res - te Dans ce gra - ci - eux at - ti - rail... Mais je veux prou - ver,  
sans con - tes - te, L'u - ti - li - té d'un é - ven - tail,  
Mais je veux prou - ver, sans con - tes - te, L'u - ti - li - té d'un é - ven - tail.

1  
Dans les féminines toilettes, -  
Il est mille riens séduisants,  
Des inutilités coquettes,  
Jouets superflus et charmants.  
Il en est beaucoup, je l'atteste !  
Dont je me passerais de reste,  
Dans ce gracieux attirail...  
Mais je veux prouver, sans conteste,  
L'utilité d'un éventail. } Bis.

2  
Dans le monde où l'on nous engage,  
Parler, médire, c'est tout un :  
Surtout en mal il est d'usage  
De dire son mot sur chacun ;  
Mais, pour apaiser les scrupules,  
On est poli dans ses formules,  
Et, sans perdre un petit détail,  
On se moque des ridicules } Bis.  
A l'abri de son éventail.

3  
Jeune fille un peu vaniteuse  
(Personne ici-bas n'est parfait !)  
Aime une parole flatteuse,  
Un petit compliment discret :  
Quand ce doux compliment arrive,  
Elle sent, coquette et naïve,  
Son teint s'empourprer de corail  
Et cache une rougeur furtive } Bis.  
A l'abri de son éventail.

4  
Chaque fois qu'il me faut entendre  
Lire d'un ennuyeux auteur  
Une œuvre plus plate que tendre,  
Des vers sans grâce et sans couleur ;  
Ou bien encor, ne vous déplaie !  
Un chanteur dire une fadaïse,  
De ses dents me montrant l'émail,  
Je puis bâiller tout à mon aise } B  
A l'abri de mon éventail.

## LE COIN DES ENFANTS

### HISTOIRE D'UNE VIEILLE DAME

Il était une fois une bonne vieille dame qui n'avait jamais eu d'enfants. Pour se distraire, elle acheta successivement un chat, un chien, un perroquet, un écureuil, une marmotte, un lapin, et jusqu'à un joli petit âne roux.

Mais tout cela ne lui plaisait point, elle résolut d'acheter un singe. — Je n'ai pas d'enfant, dit-elle, eh bien ! en choisissant une jolie petite guenon, que j'habillerai en blanc, avec un bonnet rose et une ceinture bleue, ce sera tout à fait la même chose.

La vieille dame alla donc au Jardin d'acclimatation et s'arrêta devant la grande cage des singes, pour prendre celui qui lui semblerait le plus joli ; et comme elle n'avait plus de très bons yeux à cause de son grand âge, elle s'approcha très près de la cage. Tout à coup un des singes glisse sa patte entre les barreaux, et, avant que la vieille dame ait eu le temps de se retirer, il saisit le voile du chapeau, et avec le voile le chapeau... et avec le chapeau... la perruque de la vieille dame, car elle n'avait plus de cheveux !

Le singe se coiffa tout de suite du chapeau, et commença à danser de joie, au grand plaisir de tout le monde, excepté de la vieille dame.

Vous pensez bien que, dès que les autres singes aperçurent leur camarade, ils lui enlevèrent le chapeau, qui passa avec mille grimaces et mille gambades sur la tête de tous les singes... Ils arrachèrent les plumes, mirent en morceaux le voile, et emmêlèrent si bien la perruque, qu'elle avait l'air d'un hérisson ; finalement ils jetèrent le tout dans la fontaine qui se trouvait au milieu de la cage !

La vieille dame dut rentrer chez elle nu-tête, et elle attrapa un gros rhume de cerveau, ce qui lui apprit qu'une guenon ou un singe ne remplaceront jamais un enfant.

ARSÈNE ARUSS.

### DEVINETTES RÉCRÉATIVES

No 3.—J'éclaire, et ne suis point une lumière ; on ne me voit que la nuit ; cependant je voyage le jour comme la nuit ; tout le monde me connaît, et cependant je change de figure tous les jours.

Solution de la devinette qui a paru dans le No 150 du *Monde Illustré*

No 2.—Louise a 7 moutons et Marie en a 5.—Si Marie donne un mouton à Louise, Louise en aura 8 et il n'en restera plus que 4 à Marie ; Louise aura donc le double de ce qu'à Marie. — Si Louise donne un mouton à Marie, Marie en aura 6, et il n'en restera plus que 6 à Louise ; les deux bergères en auront donc un nombre égal.

### L'ESPRIT DES ENFANTS

—Dis donc, bébé, quand maman t'a donné un excellent bonbon, que dit-on à bonne mère ?

—Encore !

\* \*

Une jeune maman fait la leçon de catéchisme à son bébé.

Celui-ci, après avoir écouté attentivement.

—Dis donc, petite mère, alors c'est sûr qu'on est heureux dans le ciel ?

—Oui, mon chéri.

—Alors, dis, on y mange des confitures ?

### UNE CALOMNIE

La prospérité fera toujours des envieux. Une maison honorablement connue du pays tout entier est victime des calomnies que répandent certains individus jaloux de sa bonne renommée.

La maison dont il s'agit ici, c'est la maison E. Massicotte Frères, les célèbres marchands d'eaux minérales de St-Léon. La haute respectabilité que MM. Massicotte Frères se sont acquise à force de travail et d'honnêteté les met heureusement à l'abri de tout soupçon injurieux.

Donc, certains individus font courir le bruit ridicule et méchant que MM. Massicotte Frères fabriquent l'Eau St-Léon, dont la renommée s'étend partout, avec de l'eau et du sel, c'est une indigne calomnie qui n'a même pas le mérite d'être intelligente.

Eh bien ! ces messieurs pour répondre à leurs calomnieurs et pour les forcer à se découvrir, s'ils osent le faire, jettent un défi de \$100 et sont prêts à les faire perdre à celui ou à ceux qui feront le même dépôt et soutiendront la calomnie inepte ci-dessus mentionnée.

La parole est aux calomnieurs.

Nous croyons superflu d'ajouter que vu l'honorabilité bien connue de MM. Massicotte et Frères, il était inutile que ces Messieurs relevassent d'aussi basses calomnies, mais en principe, nous ne pouvons que les approuver.

Il est toujours bon et très utile, dans l'intérêt général, de chercher à démasquer tous les calomnieurs quels qu'ils soient, afin de leur faire perdre le fruit de leur lâcheté.

### AUX DAMES

#### AVIS IMPORTANT

Mademoiselle Champagne, No 752, rue Sainte-Catherine, a l'honneur d'informer les Dames et Demeiselles qu'elle vient de recevoir les dernières modes de Paris et New-York, ainsi que tout ce qui est nécessaire à la confection des toilettes dans les derniers goûts.

Mlle Champagne se fait fort de satisfaire les plus exigeantes.

### COMMENT S'HABILLER



No 1.—Chapeau en moire et dentelle



No 2.—Chapeau-bonnet

No 3.—Chapeau en moire, avec dentelle noire réappliquée, voilée de crêpe rayé de Smyrne ; le bord de galons de jais noir ; sur le dessus, croissant de jais noir.

No 2.—Chapeau-bonnet, en drap crème ; bords en vraie loutre brune. Nœuds de velours noirs ; dentelle blanche ; aigrette crème et brides de velours.

## LOTÉRIE NATIONALE !

**\$30,000.00**

de prix seront tirés le

**20 AVRIL**

Prix du Billet : . . . . . \$1.00  
Pour obtenir, billets, informations etc., etc.

S'adresser au secrétaire,

S. E. LEFEBVRE.

No 19, rue St-Jacques

### LA SEULE PLACE

Où tout le monde veut aller maintenant, c'est chez

**M. A. RACICOT**

NO 220, RUE ST-LAURENT, MONTRÉAL

Etant toujours sûre de pouvoir acheter à des Remèdes Sauvages Patentés, lesquels guérissent, sans craindre aucun danger, toutes les maladies indistinctement, tels que : Dyspepsie, Bronchites, Maladies du Foie, Jaunisse, Constipation, Mal de tête, Névralgie, Diarrhée, Choléras de toutes sortes guéris en moins de trois heures ; Rhumatismes, Plaies, Ulcères, Mal de matrice (beau-mal), Maladies secrètes, Boutons, Démangeaisons, Riffle, etc.

Dites-le à tous vos parents, voisins et amis et tous seront satisfaits.

N. B.—Vous trouverez également les remèdes de M. A. Racicot à Sorel, chez madame Jos. St. Jacques, fils, ou chez M. George St. Jacques, 30, rue Cascades, St. Hyacinthe, P. Q., dans le bloc des Dlle Larivière.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 250.—ENIGME

Je suis couvert d'une peau de bête, et je ne suis pas une bête; j'ai des feuilles, et je ne suis ni arbres ni arbustes; je fais parler le monde sans dire un seul mot ni faire aucun signe; je donne des leçons la nuit comme le jour, et je ne suis ni instituteur ni institutrice.

SOLUTIONS :

No 249.—Les mots sont : Cane et Ane.

ONT DEVINÉ :

Mlle Rosalinda L., St-Jean; Martinez de la Rosa, A. l'Air, Mlle E. F. Dupuis, Ivan et Sylvio, Oscar Quesnel, Montréal; Mlle N. Lamontagne, Joliette; G. Blondin, Ste-Thérèse de Blainville; Raoul Vézina, Joseph Roy, Montréal; Geo. Noreau, Québec. (Nous n'acceptons aucun problème s'il n'est accompagné de sa solution.)

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

HORACE PEPIN, L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

61, RUE ST-GABRIEL,

Entre les rues Notre-Dame et St-Jacques

MONTREAL

LA PLACE POUR SE PROCURER

LES MEILLEURS

THES ET CAFES

Avec garantie et satisfaction est chez

GEORGE BRISTOL,

177, RUE SAINT-LAURENT

A. BYARELLE,

41, Cote St-Lambert, Montréal

TOUTES SORTES DE

CHAUSSURES

Pour hommes, femmes et enfants, faites sur commande et réparées avec soin et promptitude.

AU PUBLIC

M. GIARD a l'honneur d'annoncer à ses pratiques qu'au premier MAI prochain il déménagera au No 44, RUE BONSECOURS, dans le bloc Perreault, et qu'il sera heureux d'offrir à la pratique un lait pur, crème douce, beurre de premier choix et les fromages.

Un restaurant sera ouvert où les amis pourront se rafraichir d'un verre de lait, de crème, vins français, etc.

J. A. GIARD,

36, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL.

FUMEZ LE CIGARE

DOCTOR

R. COURTEAU & CIE.,

210 - RUE CRAIG - 210

MONTREAL

Chester's Cure!

Pour la Toux Rhumes L'Asthme Bronchites Catarrhe Enrouements Etc, etc.

LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la malle sur réception du prix. Adressez :

W. E. CHESTER, 461, rue LaGauchetière, Montréal

Prix : grande boîte..... \$1.00 petite boîte..... 50



Médaille d'or

T. R. BARBEAU

— COMME —

Marchand - Tailleur



Médaille d'argent

A sa réputation établie. Son département de Tweeds, Serges, etc., est sans égal. M. I. Dragon est le tailleur en chef. Allez-y une fois, et vous y retournerez souvent

1899 - RUE NOTRE - DAME - 1899

4002

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE,

18 - RUE SAINT - LAURENT - 18

MONTREAL



ETABLIE EN 1870

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS. Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs. Montarde Française, Glycerine, Collefortes. Huile d'Olive en pintes, pintes et pots. Huile de Foie de Morue, etc.,

HENRI JONAS & CIE.,

10 - RUE DE BRESOLES - 10

(DATTISSES DES SOEURS)

MONTREAL

LOTERIE NATIONALE!

\$30,000.00

De prix seront tirés le

20 AVRIL

Prix du billet . . . . . \$1.00

Pour obtenir billets, informations etc, etc.

S'adresser au secrétaire,

S. E. LEFEBVRE, No 19, rue St-Jacques.

GRANDE VENTE

DE LA

Balance de nos Marchandises des Fêtes

Réduction spéciale dans les Manteaux pour Dames et Habillements pour Messieurs, spécialités de

ARCAND FRERES

111, RUE ST-LAURENT

LESAGE & AMIOT,

Ingénieurs Civils et Sanitaires,

ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS, SOLICITEURS DE PATENTES

ET AGENTS D'IMMEUBLES.

No. 62, Rue Saint-Jacques.

MONTREAL.

\$100 DE RECOMPENSE

Aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie et de toutes les incommodités de cette terrible maladie, nous invitons ces personnes souffrantes à essayer notre célèbre Eau Saint-Léon. Nous sommes sûrs de leur procurer un prompt soulagement. Cette Eau merveilleuse est en vente dans les principales épiceries et pharmacies. En gros et en détail par E. MASSICOTE & FRERE, seuls agents pour la compagnie, 217, rue Sanguinet, Montréal, Téléphone No 810 A.

A l'Enseigne du Gros Fanal

HENRY SCHMITH,

168, RUE SAINT-DENIS

Confection de CHEMISES par un tailleur pratique

Chemises de tous genres à ordre, bon ouvrage, satisfaction garantie. Conditions modérées.

AUX ANNONCEURS

Pour \$20, nous publierons une annonce de dix lignes dans un million de numéros des principaux journaux américains et cette publication aura lieu dans un délai de dix jours. Ce prix établit le taux à un cinquième de cent la ligne pour mille de circulation!

Cette annonce paraîtra dans un seul numéro de chaque journal et, par conséquent, passera sous les yeux de un million d'acheteurs de différents journaux; — ou cinq millions de lecteurs, s'il est vrai, comme on l'a déjà dit, que chaque journal acheté est lu par au moins cinq personnes en moyenne. Dix lignes font environ 75 mots. Adressez copie d'annonce et chèque, ou envoyez 30 cents pour un livre de 176 pages.

GEO. P. ROWELL & CO, 10 SPRUCE ST., NEW-YORK.

LABBÉE & CIE,

MARCHANDS DE

Ferronneries, Peintures, Huiles, Vernis, Vaiselles, Verreries

USTENSILES DE CUISINE, Etc.

—AU—

No 587, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY, Chimiste-pharmacien, 144, rue St-Laurent.

Nous attirons spécialement l'attention du public sur la

PHARMACIE EDMOND LEONARD,

et nous avouons que nous ne saurions trop la recommander, surtout aux familles dont les besoins multiples nécessitent des prix bas. Cette pharmacie possède un assortiment des plus variés d'objets pharmaceutiques, et ses articles de toilette, tels que brosses, peignes, savons, parfums, poudre et eaux dentifrices, etc, sont à la portée de toutes les bourses. Une visite d'ailleurs au

No 1615, RUE NOTRE-DAME,

convaincra l'acheteur des avantages qu'on y trouve.

SAVONS MEDICINAUX

DU

Dr V. PERRAULT

Ces savons qui guérissent toutes les Maladies de la Peau sont aujourd'hui d'un usage général; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent leur efficacité.

Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, Rife, Hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

Numéros et Usage des Savons

Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes sortes.

Savon No 2—Détersif. Est propre à nettoyer les plaies et les ulcères, et favorise la cicatrisation.

Savon No 3—Contre les lentes, poux, morpions, etc.

Savon No 4—Pour les ulcères syphilitiques, chancres, etc.

Savon No 5—Pour toutes sortes de dartre

Savon No 6—Pour la teigne.

Savon No 7—Pour maladie de la barbe.

Savon No 8—Contre les taches de rousseur et le masque.

Savon No 9—Contre les rhumatismes.

Savon No 10—Ce savon est employé pour faire disparaître la grosse gorge.

Savon No 11—Désinfectant.

Savon No 12—Nous recommandons ce savon d'une manière toute particulière pour le rife.

Savon No 13—Pour les crevasses.

Savon No 14—Surnommé à juste titre, savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 15—Dentifrice. Ce savon est de beaucoup supérieur à toutes les pâtes et poudres pour nettoyer les dents.

Savon No 16—Contre les moustiques, maringouins, mouches noires, etc.

Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse, disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18—Pour les hémorrhoides. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables et cela dans les cas les plus chroniques.

Savon No 19—Pour les animaux. Contre la gale, blessures, etc.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Si votre marchand ou droguiste ne les tient pas veuillez en envoyer le prix (25cts) à l'adresse ci-dessus et ils vous seront expédiés franco, par la malle.

ALFRÉD LIMOGES, St-Eustache, P. Q.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-proprietaires. Bureau: rue Saint-Gabriel, No 30, Montréal.

## FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 2 avril 1887

## JEAN-JEUDI

DEUXIÈME PARTIE—(Suite)



EST-CE tout ce que vous désirez savoir? reprit la concierge.

—Je désire savoir si votre locataire, Mme Amadis, se trouve chez elle en ce moment...

—Non, monsieur, elle est avec Mme Esther dans le jardin de la place Royale.

—C'est bien... j'y vais.

L'agent de police sortit de la loge, reconduit par la concierge qui au moment où il allait franchir le seuil de la porte cochère, l'arrêta par ces mots :

—Voici Mme Amadis...

La vieille dame rentrait avec Esther et Mariette, après avoir passé deux heures sous les arbres de la place Royale.

Théfer attendit les trois femmes, et lorsqu'elles furent en face de lui s'inclina d'un air respectueux.

—C'est bien madame Amadis que j'ai l'honneur de saluer? demanda-t-il.

La protectrice d'Esther fit une révérence de la bonne école en répliquant :

—A elle-même, monsieur...

Vous avez quelque chose à me dire?

—Je vous attendais, madame...

—Pour me parler?

—De choses intéressantes et très pressées, oui, madame.

—Prenez donc la peine de me suivre, je vais vous montrer le chemin...

Pendant ce court dialogue la folle et la jeune femme de chambre avaient gravi les marches de l'escalier et se trouvaient déjà dans l'appartement.

Théfer monta derrière Mme Amadis.

Nous savons que la septuagénaire était leste encore, malgré son âge et son embonpoint.

Elle traversa l'antichambre, ouvrit la porte d'un petit salon et fit entrer le visiteur.

—Je suis à votre disposition, monsieur, dit-elle. Asseyez-vous, je vous prie, et veuillez m'expliquer ce qui vous amène...

—Des choses intéressantes et graves... Je vous le disais il n'y a qu'un instant, et j'ai l'honneur de vous l'affirmer de nouveau...

—Graves! répéta la vieille dame. Ce mot me taquine!

—Et non sans raison, madame...

—De quoi donc s'agit-il?

—D'un fait délictueux dont vous vous rendez coupable à votre insu, et qui pourrait entraîner pour vous les conséquences les plus fâcheuses, entre autres celle de comparaître en police correctionnelle...

Mme Amadis se mit à trembler.

—En police correctionnelle, moi! s'écria-t-elle. Grand Dieu!... Est-ce possible?

—Parfaitement, oui, madame...

—Mais qu'ai-je donc fait, monsieur?... Qu'ai-je donc fait?... De quoi m'accuse-t-on? apprenez-le moi, car enfin une femme de mon âge, et dans une

situation très cossue, ne s'assied point sans motif sur le banc d'infamie! Quel est mon crime? Parlez, monsieur... parlez vite!... je me consume d'impatience et d'épouvante...

—Votre délit, madame, car l'expression de crime me semble exagérée, est prévu et puni par la loi... Vous détenez dans votre demeure, au mépris des règlements de police et de divers articles du Code, une folle dont les accès de démence menacent la sécurité publique...

Mme Amadis leva les yeux et les mains vers le plafond.

—C'est d'Esther que vous parlez? balbutia-t-elle.

—Oui, madame.

—Mais alors, on vous a trompé, monsieur!...

—Niez-vous que la personne dont il s'agit ait perdu la raison?...

—Non, monsieur... je suis bien forcée de convenir qu'elle est folle...

—Eh bien! madame?

—Mais sa folie est paisible et douce... La pauvre Esther est un vrai mouton... Elle n'a jamais

causé par une folle paraître agréable aux locataires de cet immeuble?... Vous êtes, madame, en rébellion formelle contre la loi!...

—Monsieur, je l'ignorais, je vous le jure!

—J'en suis absolument convaincu, mais on n'a pas le droit d'ignorer la loi, et la justice a le devoir de sévir contre vous.

Mme Amadis se mit à frissonner de tout son corps en murmurant d'une voix à peine intelligible : —Quand on a comme moi soixante dix ans et quatre-vingt mille livres de rente, on mérite quelque indulgence.

—La loi est inflexible, madame... Aucune considération ne l'arrête... Les juges seront d'autant plus sévères que la présence de cette folle chez vous ne semble pas naturelle et doit cacher quelque chose de suspect...

La vieille dame sentit un frisson passer sur sa chair.

—Quelque chose de suspect? répéta-t-elle.

—Au plus haut point! reprit Théfer. On a pris des renseignements... A quel titre vous faites-vous

la protectrice de cette Esther Derieux, dont le mariage secret n'est plus un mystère pour certaines gens?... D'où vient l'intérêt que semble vous inspirer cette créature qui s'était, à force d'intrigue et de rouerie, introduite dans une famille illustre en se faisant épouser?... On pourrait vous soupçonner d'être sa complice!...

Evidemment, pour toute personne raisonnable et de sang-froid, les dernières paroles du policier étaient dépourvues de sens commun et ne signifiaient absolument rien.

Mais l'épouvante tourna la tête de Mme Amadis quand elle vit qu'un secret caché par elle depuis plus de vingt ans était connu de son interlocuteur, et les phrases creuses de Théfer tombèrent sur elle comme des coups de foudre.

L'inspecteur de la sûreté atteignait son but...

Il allait dominer la duègne par la peur et la pétrir ainsi qu'une cire molle...

Désormais, quoi qu'il exigeât, elle serait sans force pour la résistance.

Il n'aurait qu'à imposer sa volonté et la protectrice, vaincue par la frayeur, livrerait sa protégée au mortel ennemi qui la réclamait.

La vieille dame, chancelante et pâle, quitta son siège et tendit vers Théfer ses mains suppliantes.

—Oh! monsieur, je vous en conjure, épargnez-moi!... balbutia-t-elle. Par grâce, par pitié, ne me parlez point de ce passé terrible!... J'avais juré de ne jamais me séparer

d'Esther et de garder le secret de son mariage... J'ai tenu mon serment... je ne croyais pas mal faire! Oh! je sais bien qu'après la mort du duc Sigismond j'aurais dû la conduire dans une maison d'aliénés... Mais je l'aimais... j'avais pitié d'elle... je ne voulais pas qu'on la rendît malheureuse... Voilà pourquoi je l'ai gardée. Suis-je donc si coupable?... Pardonnez l'imprudence que j'ai commise, et laissez-moi, vieille comme je suis, vivre tranquille et mourir en paix...

Théfer prit une physionomie bienveillante, et répondit :

—Cela dépend de vous, madame...

—Pour cela, que faut-il faire?

—Je vais vous le dire : Vous avez commis une grande faute en conservant auprès de vous une folle sans chercher à lui rendre la raison...

—Mais je n'ai rien négligé pour cela, monsieur.



Esther poussa un cri de colère, se rassembla pour bondir sur l'inspecteur de police.—(Page 89, col. 2)

été et ne sera jamais dangereuse...

—Je représente ici le procureur impérial, madame... C'est lui qui m'envoie... C'est en son nom que je vous parle, et vous commettez une seconde faute aussi grave que la première en cherchant à m'en imposer...

—Je ne vous en impose point, monsieur... murmura la vieille dame dont l'effroi grandissait.

—Vous essayez du moins de me cacher la vérité! Cette folle que vous prétendez inoffensive a failli, il y a deux jours, incendier la maison...

—Quoi, monsieur, vous savez?...

—Tout ce que nous avons intérêt à savoir, oui, madame... Les rapports de nos agents renseignent le parquet, et d'ailleurs diverses plaintes ont été portées...

—Des plaintes... miséricorde!...

—Croyez-vous que la perspective d'un incendie

—En êtes-vous certaine ?  
 —Oui monsieur... J'ai réuni nombre de fois en consultation les plus fameux médecins de Paris... Des médecins tout à fait célèbres, dont la moindre visite se payait un prix fou...  
 —Quel résultat ont-ils obtenu ?  
 —Aucun...  
 —Leur devoir était de faire admettre la malade dans une maison de santé où le traitement rigoureusement appliqué aurait eu chance d'aboutir...  
 —Le duc ne le voulait pas et les médecins ne l'ont point exigé...  
 —Aujourd'hui la famille du feu duc l'exigera certainement...  
 —La famille ! répéta Mme Amadis stupéfaite. Elle sait donc qu'Esther est vivante ?  
 —Elle ne le sait pas encore, mais elle le saura.  
 —Par qui ?  
 —Par moi... c'est-à-dire par le parquet.  
 —Mais alors cette famille, trouvant que j'ai manqué à tous mes devoirs en gardant Esther, va me persécuter !... Je n'aurai plus un instant de repos...  
 —Je vous ai dit tout à l'heure qu'il dépendait de vous d'être tranquille... L'oubliez-vous, madame ?  
 —Non, monsieur... vous me l'avez dit, c'est vrai, mais vous ne m'avez pas encore expliqué comment...  
 —Je suis touché de votre situation, je vois que vous avez péché par ignorance, et je veux vous venir en aide...  
 —Ah ! monsieur que vous êtes bon ! croyez que ma reconnaissance...

## XIX

—Votre reconnaissance... fit Théfer. Nous en reparlerons. Peut-être vous en demanderai-je une preuve, mais pour le moment écoutez-moi sans m'interrompre... Je vais faire mon rapport en disant que la nommée Esther Derieux, compromet par sa folie la sécurité publique, d'après votre déclaration, et qu'en conséquence vous demandez qu'on l'enferme au plus vite dans une maison de santé...  
 De grosses larmes vinrent aux yeux de Mme Amadis.  
 —Dans une maison de santé, la pauvre Esther ! s'écria-t-elle. Moi, demander une pareille chose !  
 —Il le faut, madame, et ce sera le salut pour vous, car je vous sauverai, mais à une condition...  
 —Laquelle ?  
 —Si le secret du mariage d'Esther était percé à jour, cela amènerait pour la famille de nombreuses et fâcheuses complications dont il me semble inutile de vous entretenir, mais qui feraient naître un procès, ou plutôt une série de procès dans lesquels on ne manquerait pas de vous prendre à partie, ce qui fatalement supprimerait pour vous tout repos...  
 Un énorme soupir de Mme Amadis prouva qu'elle était de cet avis.  
 Théfer poursuivit :  
 —Une fois Esther Derieux dans une maison de santé, la situation se modifierait au contraire dans le sens le plus favorable... En présence des constatations officielles des médecins, tout procès deviendrait impossible et vous vous trouveriez hors de cause...  
 Les vieillards sont égoïstes.  
 S'il existe des exceptions, ces exceptions forment la règle générale.  
 Mme Amadis voulait sa tranquillité avant tout, mais elle avait bon cœur, elle aimait tendrement Esther, et la pensée d'une séparation la désolait.  
 —Monsieur, demanda-t-elle en pleurant à chaudes larmes, est-ce qu'il est impossible d'obtenir de garder la pauvre folle auprès de moi ?  
 —Impossible, madame...  
 —Cependant, en prenant toutes sortes de précautions, en ne la laissant plus sortir, en ne la quittant pas d'une minute ?...  
 —Oubliez-vous qu'elle a failli brûler la maison ? Il suffirait d'une minute de relâchement dans la surveillance pour causer les plus grands malheurs... J'ai dû vous prévenir... Je me suis mis à votre disposition pour vous éviter de graves ennuis, mais je ne vous impose rien et, s'il vous paraît trop pénible de suivre mes conseils, la justice aura son cours...  
 Mme Amadis frissonna.

—Vous regretterez alors de ne m'avoir pas écouté, poursuivit l'agent ; il sera trop tard, et vous devrez funestes de votre obstination...  
 —Je vous écoute, monsieur... dit vivement la vieille dame ; je sens bien que vous me parlez dans mon intérêt... Je ne m'obstine point... Affirmez-moi du moins qu'Esther ne sera pas malheureuse dans une maison de santé.  
 —Pas plus que chez vous, madame... il ne lui manquera rien... Les soins le plus assidus lui seront prodigués... On la guérira peut-être...  
 —Ah ! si j'osais espérer cela !...  
 —Espérez-le, madame. Un traitement raisonné amènera sans doute des effets qui ne se seraient jamais produits ici...  
 —Pourrai-je la voir ?...  
 —Quant à présent, non.  
 —Pourquoi ?  
 —Votre présence lui causerait une agitation funeste... l'œuvre des médecins spécialistes serait entravée... Vous devez même, dans les premiers temps du moins, ignorer où se trouvera Esther Derieux... Cela vous évitera de mentir si quelqu'un vous demande ce qu'elle est devenue...  
 —On me le demandera donc ?  
 —C'est possible... C'est même probable.  
 —Que répondrai-je alors ?  
 —Vous direz aux questionneurs de s'adresser à la Préfecture de police, ce qui coupera court à tout.

Ces mots : *Préfecture de police*, firent de nouveau frissonner la bonne dame.  
 Elle reprit :

—Aurai-je quelquefois des nouvelles de la pauvre chérie ?  
 —Oui, madame...  
 —Et comment ?  
 —Je me charge de vous en donner...  
 —Ah ! monsieur, que vous êtes bon !... Vous chargerez-vous aussi de remettre à qui de droit une somme de quelques milliers de francs pour procurer des douceurs à Esther ?...  
 —Bien volontiers, madame...  
 —Je me soumettrai donc, puisque c'est indispensable, mais j'ai le cœur brisé... Que faut-il que je fasse ?

—Une chose bien simple... Veuillez prendre une feuille de papier et écrire ce que je vais avoir l'honneur de vous dicter...

L'hésitation de Mme Amadis fut visible.  
 Théfer comprit que la vieille dame ne brillait pas par ses aptitudes calligraphiques et se défiait de son orthographe.

Il s'empressa d'ajouter :  
 —Ou plutôt, pour éviter une fatigue à vos yeux, je vais écrire moi-même et vous n'aurez qu'à signer.

Mme Amadis était désormais incapable de toute résistance.  
 Elle plaça plume, encre et papier devant l'agent de police.

Ce dernier traça les lignes suivantes, en ayant soin de déguiser son écriture, ce à quoi il était fort habile :

Monsieur le Chef de la sûreté,

Depuis plusieurs années j'ai chez moi une pauvre femme recueillie par pitié et dont la raison est profondément altérée. Jusqu'à ce jour, sa folie étant inoffensive, j'avais pu la garder sans danger.

Malheureusement cette folie change de nature et peut compromettre ma sécurité et celle des personnes qui m'entourent. En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien envoyer chez moi des médecins chargés de constater l'état mental de la personne en question, et ensuite de la faire admettre dans une maison de santé où elle recevra les soins nécessaires.

Veuillez, Monsieur le Chef de la sûreté, agréer l'expression de mes sentiments de considération distinguée.

Théfer, quand il eut tracé la dernière ligne, lut cette lettre à haute voix.

—Il n'y manque plus que votre signature, madame... ajouta-t-il.

Et il présenta la plume à la vieille dame qui la prit en balbutiant :

—Ainsi, c'est moi-même qui vais demander à me séparer d'elle !... Ah ! mon Dieu ! quel chagrin !... je n'aurai jamais ce courage...

—Il faut que ce soit vous, madame, car après une pareille démarche on ne saurait songer à vous inquiéter...

L'argument était décisif.

Mme Amadis traça son nom en gros caractères trempés et irréguliers.

Le policier plia la lettre et la mit dans son portefeuille après avoir écrit la suscription.

Puis il reprit :

—Ce qui vient de se passer, madame, doit rester absolument entre nous. On doit ignorer, dans votre intérêt, que vous venez d'agir sous mon inspiration en écrivant au chef de la sûreté...

—Ah ! monsieur, je ne dirai rien...

—Cela étant, je prends sur moi de vous garantir le repos le plus complet, la tranquillité la plus absolue.

Mme Amadis soupira, mais avec moins d'amertume.

Ces horizons paisibles que les paroles de l'agent ouvraient devant ses yeux mettaient du baume sur son chagrin.

—Ainsi, monsieur, demanda-t-elle, on enverra des médecins ?

—Cela n'est pas douteux...

—Viendront-ils bientôt ?

—Assurément.

—Demain peut-être ?

—C'est possible, mais je ne saurais préciser... Leur visite doit d'ailleurs vous causer aucune inquiétude... Ils auront pour vous, madame, tous les égards que vous méritez, et moi j'aurai très prochainement l'honneur de vous revoir...

Théfer salua respectueusement, puis il quitta Mme Amadis qui voulut le reconduire jusqu'à la porte de l'appartement.

La première partie du plan de l'inspecteur venait de réussir et nos lecteurs reconnaîtront volontiers, du moins nous aimons à le croire, qu'il avait joué son rôle avec un talent de premier ordre.

La seconde partie devait, selon toute apparence, réussir de façon non moins complète.

En quittant la place Royale, Théfer se rendit à la Préfecture de police, fit passer son nom au chef de la sûreté qui le reçut immédiatement et lui demanda :

—De quoi s'agit-il Théfer ?

—D'une chose urgente, monsieur...

—Expliquez-vous ?

—Il y a deux heures, je longeais la place Royale. Je fus attiré par des cris poussés sous les arbres ; je me dirigeai du côté d'où venaient ces cris et je constatai la présence d'une folle dont les extravagances effrayaient les promeneurs.

—Vous l'avez fait conduire au poste, je suppose ?

—Non, monsieur.

—Pourquoi ?

—Cette folle, mise avec élégance, était accompagnée par une vieille dame et par une femme de chambre à qui j'ai prêté mon aide pour la reconduire à l'appartement qu'occupe la vieille dame au premier étage de l'une des maisons de la place...

Tenez, celle justement où demeure le nommé René Moulin, impliqué dernièrement dans un complot contre la sûreté de l'Etat, et acquitté par la septième chambre... J'ai questionné la concierge et quelques locataires de l'immeuble... Tous se plaignent du voisinage d'une aliénée, calme, paraît-il, autrefois, mais qui tourne à l'agitation, comme disent les médecins spécialistes... Dernièrement, dans un accès, elle a failli mettre le feu à la maison...

—Vilain voisinage, en effet !... Les parents de cette folle ne la font donc pas soigner ?

—Elle est sans famille... Aucun lien de parenté ne l'unit à la vieille dame qui l'a recueillie.

—Il fallait expliquer à cette dame à quoi elle s'expose...

—C'est ce que j'ai fait... Elle l'a compris à merveille, et d'après mes conseils elle vous a écrit la lettre que voici, afin d'obtenir une visite des docteurs aliénistes et l'admission de la folle dans une maison de santé...

Et Théfer présenta la lettre au chef de la sûreté qui la lut immédiatement.

## XX

—Nous allons expédier cela sans retard, dit-il ensuite. Croyez-vous, Théfer, qu'il soit utile de faire une enquête ?

—Je ne crois pas, monsieur... les faits sont pertinents et il y a urgence.

—Les cas de folie ont toujours piqué vivement

ma curiosité... j'irai demain à une heure de l'après-midi chez cette dame Amadis avec des médecins. Vous aurez soin de vous trouver là...

—Bien, monsieur.

Théfer se retira en se frottant les mains.

Le chef de la sûreté prit aussitôt ses mesures pour s'assurer le lendemain le concours des deux spécialistes.

Les déclarations d'un inspecteur de police ont une grande importance ; beaucoup trop grande dans certains cas.

Théfer passait pour un agent plein de zèle, pour un homme intelligent, intègre, irréprochable.

L'administration, lui accordait une confiance illimitée, le croyait naturellement sur parole.

Comment d'ailleurs suspecter ses affirmations quand il parlait au nom de la sûreté publique, et quand aucun mobile d'intérêt personnel ne semblait pouvoir le guider ?

Le lendemain, à une heure précise, le chef de la sûreté se rendait avec deux médecins au numéro 24 de la place Royale.

Théfer attendait devant la porte.

—Voulez-vous, monsieur, dit-il à son supérieur, me permettre de monter le premier et d'avertir Mme Amadis ? Cette dame a soixante-dix ans... Votre visite inattendue et celle de ces messieurs pourrait lui causer un saisissement funeste... Il y a là, ce me semble, une question de convenance et d'humanité.

—Faites, répliqua le chef. Nous vous suivons dans cinq minutes.

L'agent s'élança dans l'escalier.

Mme Amadis le reçut aussitôt.

—Est-ce que c'est aujourd'hui ? lui demanda-t-elle fort agitée.

—Oui, madame, mais ne craignez rien. J'ai su concilier vos intérêts avec les exigences légitimes de l'administration... Aucune enquête ne doit être faite à propos du passé... les médecins accompagnés d'un haut personnage seront ici dans un instant pour procéder aux constatations légales... c'est une simple formalité...

—Ah ! balbutia la vieille dame, j'ai peur !...

—Je vous répète que vous n'avez rien à craindre. On vous adressera quelques questions... Répondez-y brièvement, sans vous troubler, et les choses iront sur des roulettes.

Un coup de sonnette se fit entendre à la porte de l'appartement.

—Les voici... dit le policier.

Le chef de la sûreté et les médecins furent introduits dans le grand salon.

Mme Amadis que l'émotion faisait palpiter, les rejoignit, conduite par Théfer.

Le cœur de la vieille dame battait à se rompre, agité par deux sentiments d'une nature toute différente ; l'effroi que lui inspirait la police, et l'affection réelle et profonde qu'elle portait à Esther.

Au moment de son entrée les trois hommes s'inclinèrent devant elle avec courtoisie, puis le chef de la sûreté prit la parole.

—J'ai reçu votre demande, madame, dit-il, et je viens avec ces messieurs, qui sont des médecins distingués, accomplir un devoir...

Mme Amadis fondit en larmes. Ses sanglots éclatèrent. Elle balbutia :

—Ah ! monsieur, qu'elle douleur pour moi !... Je vais donc être obligée de laisser partir cette chère créature que j'aimais de toute mon âme...

—Le chagrin que vous ressentez, madame, est bien naturel et fait l'éloge de votre cœur... reprit le chef de la sûreté. Nous comprenons combien il doit vous être pénible de voir s'éloigner une personne recueillie par vous depuis si longtemps... Mais la nécessité s'impose !... Il s'agit de l'ordre public, de l'intérêt général, de votre sécurité personnelle, car la folie de votre protégée ayant changé de nature, la présence de cette pauvre femme constitue pour vous un danger permanent.

—Hélas ! je comprends, monsieur, mais néanmoins cela est bien dur...

—La personne en question se nomme Esther Derieux ?...

—Oui, monsieur...

—Veuillez la faire venir ici.

—Elle est dans sa chambre... Je crois qu'il vaudrait mieux nous rendre auprès d'elle afin d'éviter une crise.

—Vous avez raison, madame, soyez donc assez bonne pour nous conduire.

Mme Amadis, chancelant, se soutenant à peine, se dirigea vers la chambre d'Esther, et les quatre hommes la suivirent.

Elle entra.

La folle, vêtue d'un ample peignoir de couleur sombre et ses grands cheveux blonds flottant sur ses épaules, était debout au milieu de la pièce, les yeux fixés sur un lambeau de papier à demi brûlé qu'elle tenait à la main.

En entendant la porte s'ouvrir, elle leva la tête.

À l'aspect des personnes inconnues accompagnant Mme Amadis elle fit un geste de frayeur, et se réfugia dans l'embrasure d'une fenêtre où elle essaya de se cacher derrière un rideau.

L'un des médecins se pencha vers la matrone et lui dit à l'oreille :

—Veuillez lui parler... En entendant, en reconnaissant votre voix, elle se rassurera sans doute...

La vieille dame fit quelques pas du côté d'Esther.

—Ma chère mignonne, lui dit-elle, voici des amis qui viennent me rendre visite... Ne voulez-vous pas les recevoir ?

La folle laissa retomber le rideau et ses yeux hagards se tournèrent vers les nouveaux venus.

Théfer ne la perdait pas de vue.

En entrant dans la chambre, le papier noirci qu'Esther tenait entre ses doigts avait attiré son attention et le préoccupait sérieusement.

La folle ne bougeait pas, mais elle semblait dominée par un profond effroi. On voyait ses mains trembler.

Mme Amadis lui prit doucement le bras, en murmurant...

—Venez, mignonne...

Esther ne résista point et se laissa conduire par la personne à qui, d'habitude, elle obéissait passivement.

Soudain elle se trouva face à face avec Théfer.

L'expression de son visage changea brusquement et devint menaçante. Des éclairs jaillirent de ses yeux. Elle poussa un cri de colère et se rassembla pour bondir sur l'inspecteur de police, en prononçant des mots sans suite parmi lesquels revenait le nom de *Brunoy* !

Un des médecins la cloua sur place en la saisissant par le poignet avec assez de force pour lui arracher une sourde plainte, et, plongeant son regard dans le regard de la folle, il dit d'une voix impérieuse :

—Silence, et calmez-vous ! je le veux ! je l'ordonne !

Sous l'influence du rayon quasi magnétique qui s'échappait des prunelles du médecin, Esther demeura pendant une seconde immobile et comme pétrifiée.

Puis un tremblement convulsif agita tout son être. Elle baissa la tête et sa poitrine se souleva tumultueusement.

Elle était domptée, grâce à ce pouvoir particulier de domination que certains médecins aliénistes partagent avec les dompteurs de bêtes fauves. Ses mains crispées s'amollirent.

Le papier qu'elles tenaient leur échappa et tomba sur le tapis.

Théfer fit un mouvement de joie aussitôt comprimé.

Le médecin, se tournant vers Mme Amadis, demanda :

—Depuis combien de temps cette femme est-elle folle ?

—Depuis longtemps... depuis plus de vingt ans.

—Et rien n'a été fait pour la rappeler à la raison ?

L'agent de police, voyant la matrone se troubler, prit vivement la parole.

—Mme Amadis a employé tous les moyens pour combattre le mal... dit-il. A une époque déjà lointaine elle a consulté les sommités médicales et les spécialistes les plus célèbres... Elle a prodigué l'argent... Aucun résultat n'est venu la récompenser de ses tentatives...

—Quelle a été la cause déterminante de la folie ? reprit le médecin.

Mme Amadis ouvrait la bouche...

Théfer lui coupa la parole et répondit à sa place :

—La peur... un incendie...

—Et cette folie a été douce pendant des années ? —Douce et inoffensive... balbutia la grosse femme. Esther était un mouton... un véritable petit agneau...

—Malheureusement aujourd'hui, continua le médecin, cette folie change de nature... La crise de tout à l'heure, si je ne l'avais enrayée à temps, allait devenir dangereuse... la vie de monsieur pouvait être menacée... ajouta-t-il en désignant Théfer.

—Cette folle n'a-t-elle aucun parent ? demanda le chef de la sûreté.

—Aucun, monsieur... murmura Mme Amadis. Au moment où elle perdait subitement la raison une attaque d'apoplexie emportait son père, le colonel Derieux... Le père et la fille habitaient la même maison que moi... Voyant Esther orpheline et folle, je la recueillis... Je me promettais qu'elle ne me quitterait jamais.

—Ceci, madame, je le répète, fait grand honneur à la bonté de votre âme, mais aurait pu vous devenir extrêmement préjudiciable... Nous allons procéder sans retard au transfèrement de votre protégée dans un asile sûr où elle recevra tous les soins que son état réclame.

—Pauvre chérie !... pauvre chérie !... il faut donc la quitter !... s'écria Mme Amadis dont les sanglots éclatèrent.

—C'est indispensable, madame... Mais vous pouvez conserver l'espoir... Peut-être vous reviendra-t-elle guérie...

Théfer eut un sourire dont l'expression, si elle avait été comprise, aurait glacé le sang dans les veines.

Le chef de la sûreté poursuivit :

—Avez-vous entre les mains des papiers de famille constatant l'identité de cette malheureuse femme ?...

—Quelques-uns, monsieur...

—Lesquels ?

—Son acte de naissance... l'acte de décès de son père, etc...

La vieille dame allait continuer.

Un regard foudroyant de Théfer arrêta la parole sur ses lèvres.

## XXI

—Et ? demanda le chef de la sûreté.

—C'est tout, monsieur...

—Veuillez me remettre ces papiers.

—Je vais les chercher.

Mme Amadis sortit.

—Il n'y a pas un instant à perdre... dit l'un des médecins. Nous allons rédiger notre procès-verbal séance tenante, constater que la folle doit être admise d'urgence dans une maison de santé, et vous l'y ferez conduire sans désemparer.

—Agissez selon votre conscience, messieurs... répliqua le chef de la sûreté. Aussitôt muni de votre rapport constatant l'urgence, j'enverrai cette femme à la Préfecture où les pièces nécessaires seront signées immédiatement.

Le médecin exhiba un grand portefeuille contenant des feuilles de papier timbré et un petit encrier de poche dont il s'était muni, puis, suivi de son collègue, il s'approcha d'une table devant laquelle il s'assit, et se mit à écrire.

Mme Amadis rentra, apportant les pièces demandées, auxquelles on pense bien qu'elle n'avait eu garde de joindre l'acte de mariage d'Esther Derieux avec le duc Sigismond de la Tour-Vaudieu.

Le chef de la sûreté parcourut rapidement ces pièces et les passa au médecin qui rédigeait le procès-verbal.

Tandis que les médecins et le chef de la sûreté s'absorbaient dans la rédaction du procès-verbal dont Mme Amadis écoutait avec angoisse chaque phrase que celui qui tenait la plume lisait à voix haute tout en l'écrivant, Théfer s'était approché de la folle dont la prostration semblait complète.

Il se baissa tout à coup et ramassa le papier tombé des mains d'Esther quelques minutes auparavant.

Esther vit ce mouvement et fut aussitôt galvanisée.

Pour la seconde fois elle voulut s'élaner sur l'agent de police en criant d'une voix rauque :

—Voleur ! Voleur !...

Théfer, pâle d'épouvante, recula devant les mains crispées qui le menaçaient.

Celui des médecins que nous avons déjà montré à l'œuvre s'empressa d'intervenir, et dompta de nouveau la malheureuse créature par son regard et par sa parole.

Puis on termina le procès-verbal, qui fut signé par les deux médecins et par le chef de la sûreté.

—Madame, dit ensuite ce dernier à la duègne, vous avez entendu la lecture de cet acte ?

—Je l'ai entendue, oui, monsieur...

—Vous en reconnaissez l'exactitude ?

—Hélas ! il le faut bien...

—Signez donc avec nous, madame...

—Est-ce nécessaire ?

—C'est indispensable...

Mme Amadis pris la plume, traça son nom d'une manière à peu près illisible au bas du procès-verbal, et éclata en sanglots.

Si égoïste que fût la vieille dame, elle ressentait une douleur profonde et son cœur se brisait.

—Maintenant, madame, dit le chef de la sûreté après quelques phrases banales de consolation, il ne reste qu'à prendre congé de vous.

La matrone comprima dans sa gorge, pendant une ou deux secondes, les sanglots qui l'étouffaient.

—Vous emmenez Esther... balbutia-t-elle.

—Nous ne sommes ici que pour cela, vous ne l'ignorez point...

—Où allez-vous la conduire ?...

—Je ne sais pas encore... l'administration décidera... Peu vous importe d'ailleurs, en ce moment du moins, puisque d'ici à quelques semaines, à quelques mois peut-être, dans son intérêt même, vous ne pourrez la voir... Quand cette consigne sera levée, j'aurai l'honneur de vous prévenir de la décision prise.

—Si vous le voulez bien, monsieur, dit Théfer vivement, je servirai d'intermédiaire entre vous et madame...

—C'est cela, et vous serez j'espère un messenger de bonnes nouvelles... Partons, messieurs...

Mme Amadis, pleurant toujours, saisit Esther dans ses bras et couvrit de baisers ses joues pâles.

La folle ne parut point s'apercevoir de cette fièvre d'expansion et ne rendit pas les caresses qu'on lui prodiguait.

La vieille dame, à demi suffoquée, se laissa tomber sur son siège et cacha son visage dans ses mains pour ne plus voir.

Théfer s'approcha de la folle, et très calme en apparence quoiqu'un peu ému en réalité, lui saisit le bras.

Esther frissonna de la tête aux pieds.

Son visage prit une expression de révolte

L'agent de la sûreté, imitant le docteur aliéniste, attacha sur elle un regard fixe et dominateur en répétant d'un ton de commandement les paroles prononcées par le médecin.

La folle frissonna de nouveau, baissa la tête et redevint inerte.

—Je me chargerai de la conduire, dit alors Théfer, elle m'obéira...

Esther en effet le suivit, sans essayer la moindre résistance.

Le chef de la sûreté et les deux médecins quittèrent l'appartement, laissant Mme Amadis au désespoir.

Deux voitures attendaient.

L'une d'elles mena directement à la Préfecture la folle, Théfer et son chef.

L'affaire étant des plus urgentes fut expédiée de façon rapide.

Les signataires indispensables ne se firent point attendre et l'inspecteur reçut l'ordre écrit de prendre avec lui deux agents et de conduire Esther à la maison d'aliénés de Charenton.

La folle qui semblait engourdie fut installée dans l'angle droit de la voiture.

Théfer s'assit à côté d'elle et les agents prirent place en face d'eux.

—Où allons-nous ? demanda le cocher. C'est-il à la Salpêtrière, ou bien à Charenton ?

—A Charenton...

—Hue ! les bourriquets !

Lorsque le fiacre eut roulé pendant une demi-heure Théfer, frappé d'une idée subite, tira de son portefeuille l'ordre d'écrou qui lui avait été remis à la Préfecture et l'examina avec attention.

Cet ordre était simple en sa forme.

La colonne des observations ne contenait que ces mots : *Dans l'intérêt de la sûreté publique.*

Théfer hocha la tête d'un air satisfait et remit l'ordre dans sa poche.

Le fiacre marchait bon train.

Il atteignit Charenton et tourna vivement à gauche pour prendre la route de Gravelle qui conduit à la maison d'aliénés dont les bâtiments s'échelonnent, comme un véritable village, sur une colline abrupte.

L'inspecteur frappa au carreau de devant et ordonna au cocher de s'arrêter.

La voiture fit halte.

Théfer descendit.

—Veillez sur la folle, dit-il à ses sous-ordres, je serai revenu dans dix minutes.

Et il s'éloigna d'un pas rapide dans la direction du pont de Charenton qu'il atteignit bientôt.

Il entra dans un café qui se trouve à l'angle du quai et demanda :

—Garçon, un bock et ce qu'il faut pour écrire.

On lui servit le bock demandé, un encrier, un buvard et une plume.

Après avoir dégusté sa bière, qui par hasard n'était pas mauvaise, il déplaça de nouveau l'ordre d'écrou, l'étala sur le buvard placé devant lui, et prenant une plume il plaça dans la colonne des observations, sous les mots : *dans l'intérêt de la sûreté publique*, ces autres mots : *ISOLÉE. — AU SECRET.*

Il les souligna deux fois.

L'écriture était presque identique à celle de la première phrase.

Dès qu'elle fut sèche, l'inspecteur paya sa consommation, remit le papier dans son portefeuille et rejoignit la voiture.

Un quart d'heure plus tard le véhicule entra dans la première cour de la maison des fous.

Esther fut conduite au cabinet du directeur qui, après avoir pris connaissance de l'ordre, l'inscrivit sur le registre de la maison.

—Où l'envoyez-vous, monsieur le directeur ? demanda le gardien chef lorsque Théfer et ses hommes eurent quitté le cabinet.

Le directeur répondit :

—Aux isolées !... Dans le service de notre nouvel adjoint, le docteur Étienne Lorient...

\* \* \*

En arrivant à Paris, Théfer se fit conduire à la Préfecture afin de rendre compte de sa mission à qui de droit.

Ensuite, libre de ses mouvements, il se dirigea vers la rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel.

Le duc Georges de la Tour-Vaudieu, vêtu et grîmé en vieux bourgeois, venait de rentrer d'une promenade au Jardin des Plantes où, depuis son installation mystérieuse, il se rendait souvent dans le triple but de prendre un peu d'exercice, de combattre l'ennui profond qui commençait à l'obséder, et de réfléchir à la conduite qu'il devait tenir pour sortir victorieux de la lutte imminente entre lui et ses ennemis.

En voyant à Théfer le visage radieux et les yeux pétillants de contentement, le duc eut un sourire aux lèvres pour la première fois depuis bien des jours.

La physionomie du policier lui permettait de supposer que tout allait bien.

Cette supposition devint une certitude lorsque l'agent eut raconté par le menu ce qui s'était passé.

—Je vous félicite !... s'écria le sénateur. Vous menez les choses avec une rapidité merveilleuse et une adresse au-dessus de tout éloge !...

—Je fais de mon mieux et l'ardeur de mon zèle me tient lieu de mérite !... répliqua Théfer avec une feinte modestie. Que monsieur le duc daigne me continuer sa confiance et je crois pouvoir lui promettre que ses ennemis n'auront pas beau jeu !

—Ma confiance vous appartient toute entière... —Je suis certain de la mériter...

—Vous la méritez à coup sûr, et de toutes les façons !... Me voici déjà débarrassé de cette folle...

XXII

—Et, reprit Théfer, grâce aux mots : *ISOLÉE AU SECRET*, que j'ai eu la bonne idée d'ajouter sur l'ordre d'écrou, personne au monde ne pourra communiquer avec elle, et si René Moulin, instruit par le hasard, avait l'idée d'aller la chercher à Charenton, il se heurterait contre une consigne inflexible...

—Théfer, je suis votre obligé... Je vous prouverai ma reconnaissance...

—Monsieur le duc me comble !...

—Vous ne vous repentirez point de m'avoir servi, je vous en donne ma parole d'honneur !...

—Je connais de longue date la libéralité de monsieur le duc... et je lui témoigne par avance ma gratitude sans bornes.

—N'avez-vous rien à me dire ?

—J'ai à remettre ceci à monsieur le duc.

—Et Théfer tira de son portefeuille le morceau de papier à demi consommé, ramassé par lui dans la chambre d'Esther.

—Qu'est ce que cela ? demanda M. de la Tour-Vaudieu.

—C'est le fragment du brouillon de lettre brûlé par vous chez René Moulin et dont la folle s'était emparée... répondit Théfer. Il porte encore quelques lignes de l'écriture de Claudia Varni, et ces lignes, quoique incomplètes, auraient pu devenir fort compromettantes. Je me permettrai de conseiller à monsieur le duc de l'anéantir tout à fait.

George saisit le morceau de papier et l'examina. —En effet, murmura-t-il, c'était dangereux, mais le danger va disparaître... Vous pensez à tout. Théfer ! Vous êtes un serviteur admirable !

Et le sénateur, enflammant une allumette, réduisit en cendres les derniers vestiges du brouillon.

—Maintenant, monsieur le duc, reprit le policier, je vais surveiller attentivement les menées de René Moulin, mais je le crois réduit à l'impuissance.

—Toujours aucune nouvelle de Claudia ?

—Aucune... Les derniers rapports de mes agents me donnent presque la certitude qu'elle n'est pas encore à Paris... Je la fais chercher en Angleterre.

—Pour toutes ces démarches il vous faut de l'argent.

Théfer s'inclina sans répondre, mais avec un sourire affirmatif.

Le sénateur prit dans un meuble six billets de mille francs et les lui tendit.

Le policier empocha la somme avec force témoignages de gratitude et se retira.

Ce gremlin n'avait point menti en parlant au duc de ses démarches persistantes.

Il était consciencieux et lançait dans Paris les nombreux agents placés sous ses ordres, agents qui faisaient ses affaires à leur insu en croyant travailler pour la Préfecture, et dont il entretenait le zèle par des petites gratifications distribuées à propos.

Or, la piste de Claudia restait introuvable.

Théfer admettait bien que l'ancienne complice de Georges de la Tour-Vaudieu avait pu prendre un pseudonyme afin de se cacher mieux, mais comment la deviner sous le nom très authentique de mistress Dick Thorn ?

On la cherchait d'ailleurs dans les maisons meublées, dans les hôtelleries élégantes, dans les caravansérails de high life, et nous savons qu'elle habitait un hôtel particulier.

Claudia, elle aussi, avait sa police.

Nous avons présenté à nos lecteurs son agent secret, le chevalier Babylas Samper, l'un des sujets d'élite de l'agence Roch et Fumel.

Babylas Samper ne manquait pas d'intelligence, et la promesse de Claudia stimulait son activité ; aussi se multipliait-il.

Le matin du jour où l'inspecteur de la sûreté conduisait Esther à l'asile des fous aliénés de Charenton, le policier marron venait sonner à l'hôtel de la rue de Berlin et faisait passer sa carte à mistress Dick Thorn qui le reçut avec empressement.

—Votre visite, monsieur, lui dit-elle, me fait supposer que vous avez quelque chose à m'apporter...

—En effet, madame... et j'ai tout lieu de croire que vous serez satisfaite de mon petit rapport !...

—Vous avez retrouvé les traces de Mme Amadis ?...

—Parfaitement, mais non sans beaucoup de peine.

—Mme Amadis est vivante encore ?

—Oui, madame...

—Ah ! fit Claudia avec une expression de joie. Elle doit être bien vieille !... ajouta-t-elle.